

SOYEZ BIEN ÉQUIPÉ pour AFFRONTÉ L'HIVER

YAMAHA

avec les **SOUFFLEUSES YAMAHA sur CHENILLES**

* Détails chez

TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922

www.techminimecanique.com

Le Placoteux

VOLUME 45, ÉDITION 07
24 PAGES

Concilier études et travail

Reporter honoraire pour la Corée du Sud, p. 6

Assurer le patrimoine à grands frais, p. 7



La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

Informez-vous sur le rabais FADOQ fadoq

CENTURY 21.
Nord-Sud
AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER

Plus de 20 ans d'expérience
Enfin à votre service dans la région

ACHETEURS-VENDEURS
J'attends votre appel!

FRANCE ROY 418 603-2121
901 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

Venez me rencontrer chez

KIA Dubé Kia

M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623

7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

www.dubekia.com

L'ÉVÈNEMENT

MAÎTRISEZ L'HIVER

de Honda

Débarrassez-vous de la neige

PRIX À PARTIR DE

1 079 \$

SUR MODÈLE HS720C
TAXES EN SUS

HONDA

Magasinez en magasin ou en ligne maintenant jusqu'à épuisement des stocks

Voir les détails chez

Jean MORNEAU
Depuis 1950
www.jeanmorneau.com

735, Taché, Saint-Pascal
418-492-3632 • 1-888-297-3632

91, boul. Cartier, Rivière-du-Loup
418-860-3632 • 1-877-860-3632

Le troisième Salon de l'agro-machinerie veut s'adresser à « monsieur madame tout le monde »

Le troisième Salon de l'agro-machinerie aura lieu les 17, 18 et 19 mars prochain au Centre Bombardier de La Pocatière. Les promoteurs de cette édition mettent un point d'honneur à atteindre leur objectif de rejoindre tous les types de personnes baignant dans le monde de l'agriculture. « Nous souhaitons démocratiser le domaine agricole, le rendre accessible à un maximum de personnes, tout en faisant la promotion du savoir-faire d'ici », affirme Jean D'Amour, copropriétaire de Leva Stratégie.

CHRISTINE BEAUDOIN

Les exposants du Salon présenteront de l'équipement agricole tel que des tracteurs, mais aussi de la plus petite machinerie et des services professionnels comme le drainage et le chaulage. Il y aura également des commerçants vendant des produits pour animaux.

Tête-à-tête

Ultimement, M. D'Amour et sa collègue co-proprétaire de Leva Stratégie, Véronique Michaud, veulent organiser une occasion durant laquelle les exposants et les agriculteurs pourront avoir des conversations en tête-à-

tête pour trouver des manières de répondre aux besoins des visiteurs.

Le choix du mois de mars pour ce Salon reflète cet objectif, en respectant les préférences des exposants et des visiteurs. « En automne, la machinerie va dans le garage. Les agriculteurs sont fatigués. Ils recommandent à penser à la machinerie agricole autour de l'hiver et du printemps », explique M. D'Amour.

Espaces à louer

Les promoteurs du Salon se réjouissent d'avoir réussi à remplir tout l'espace disponible sur l'arène du Centre Bombardier. Ils précisent cependant qu'il y a des espaces additionnels disponibles à louer ailleurs dans l'immeuble, dont le hall d'entrée.

La liste des exposants sera publiée sur la page Facebook du Salon agro-machinerie.



Jean D'Amour et Véronique Michaud de Leva Stratégie, et Vincent Bérubé, maire de La Pocatière Photo : Christine Beaudoin

Provigo deviendrait Maxi à Saint-Pascal

Le Provigo de Saint-Pascal deviendrait un Maxi. La nouvelle n'a toujours pas été confirmée par le marchand propriétaire Gabriel Landry, ni par le géant ontarien Loblaw qui dispose de ces deux bannières au Québec, mais des employés actuels de Provigo à Saint-Pascal ont indiqué au *Placoteux* avoir été informés dans la dernière semaine par la direction du supermarché de ce changement à venir pour juillet. Récemment, le *Journal de Montréal* rapportait que Loblaw procéderait au Québec à la transformation de 16 autres supermarchés Provigo en Maxi, 11 ayant déjà été convertis de la sorte depuis 2021. La conversion du Provigo de la rue Témiscouata à Rivière-du-Loup était même annoncée parmi les transformations imminentes, malgré la présence d'un autre Maxi sur le boulevard de l'Hôtel de Ville. Précisons que les supermarchés Maxi sont des magasins corporatifs, contrairement à Provigo dont les succursales appartiennent à des franchisés. Dans ce contexte de transformation, les marchands propriétaires actuels de Provigo seraient donc amenés à devenir des salariés de la chaîne Loblaw. (M.P.)



Des professionnels engagés

Une approche globale de gestion de patrimoine à votre image

Une offre de service personnalisée pour vous aider à établir un plan sur mesure qui tient compte non seulement de vos besoins financiers et personnels, mais aussi de vos objectifs de vie et de retraite. Voilà notre engagement ! **Gardez le cap sur votre horizon !**

Équipe Lagacé-Boutin-Pelletier

Valeurs mobilières Desjardins

315, boul. Armand-Thériault, bureau 100

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 0C5

418 862-4772 ou 1 877 716-6660



Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL

Quand jongler avec un horaire chargé devient la norme dès l'adolescence



christine@leplacoteux.com

CHRISTINE BEAUDOIN

À 6 h 55, le cadran sonne. Éléna St -Pierre ouvre ses yeux ensommeillés. Elle enfle ses habits, déjeune d'une toast aux cretons, d'un verre de jus d'orange, puis file vers l'école. Après sa journée d'étudiante en cinquième secondaire, elle ne tarde pas à se diriger vers son quart de travail, après quoi elle ira s'entraîner au gymnase. Chaque semaine, l'adolescente consacre environ 16 heures de son temps à son employeur; un horaire guère atypique chez la jeunesse de L'Islet, pour qui la conciliation études-travail est un enjeu omniprésent.

Éléna travaille depuis qu'elle est en troisième secondaire. Dans son entourage, c'est la norme. Christine Talbot, agente de développement et de communications au Carrefour jeunesse-emploi de L'Islet, le constate également : à la troisième année du secondaire, tous les étudiants travaillent.

Liberté financière

Travailler — et le pouvoir financier qui en découle — est souvent synonyme de liberté pour les jeunes vivant en région. « L'argent, c'est un incontournable, soutient Mme Talbot. S'ils veulent se déplacer, s'ils veulent aller à l'école, s'ils veulent aller au McDonald's, ça prend un permis, ça prend une voiture. Ce sont de grosses dépenses pour eux »; des dépenses dont peuvent généralement se passer les jeunes vivant dans une métropole.

Éléna ne possède pas encore de voiture. Elle dépend plutôt des autres pour se déplacer entre ses activités quotidiennes. Entre sa mère, sa grand-mère, l'autobus scolaire ou encore la mère de sa collègue Édène, elle trouve aisément son transport. Mais l'indépendance était bel et bien au premier plan dans l'esprit de la jeune fille de 16 ans quand elle s'est mise à travailler.

« Je ne voulais plus être obligée de demander de l'argent à papa et à maman »,

rapporte Éléna, ajoutant qu'elle ressentait de la pression de ses pairs. « J'avais l'impression d'être un peu la fille à ses parents, parce que souvent, je me faisais traiter de "riche" ou de "fille à papa" », se rappelle-t-elle, reconnaissant que certains de ses camarades auraient pu se sentir jaloux du fait que ses parents lui « payaient tout ».

Malgré le soutien financier de ses parents, Éléna pouvait se sentir exclue des activités avec ses amis. « Quand on sortait, eux ils avaient toujours de l'argent, mais moi, je n'en avais pas tout le temps. Donc quand on finissait au restaurant, moi je ne mangeais pas, et eux ils mangeaient. » En effet, dès la première année du secondaire, la majorité de ses collègues de classe avaient déjà commencé à travailler.

Avec le salaire qu'elle gagne maintenant, l'étudiante de l'école secondaire Bon-Pasteur paie entre autres son forfait cellulaire, sa nourriture à la cafétéria, et son abonnement au gymnase où elle s'entraîne tous les soirs. Surtout, elle économise.

Le temps c'est l'argent... et l'étude!

Une des inquiétudes principales de Mme Talbot à l'égard de la conciliation études-travail, c'est la gestion du temps. Parfois, dit-elle, ces élèves du secondaire ne s'aperçoivent pas qu'il n'y a pas assez d'heures dans une semaine pour tout ce qu'ils essaient de faire. « Ils passent déjà 30 à 35 heures sur les bancs d'école, s'ils en rajoutent une trentaine au travail, en plus des devoirs et de la préparation aux examens, ils finissent par avoir une semaine trop chargée. Donc nous, ce qu'on essaie de leur suggérer, c'est de se rendre compte que leur semaine est trop chargée. »

L'enjeu de la gestion du temps semble toutefois absent dans le cas d'Éléna. En fait, travailler en même temps qu'étudier, « c'est facile », dit-elle en riant, les mains pleines de mélange de boulettes à burger pendant son quart de travail chez Manu atelier culinaire. Pour l'étudiante, c'est même bénéfique. « En fait, ça grossit ma journée, puis ça m'aide à être plus concentrée. Je ne vais pas juste à l'école dans ma journée, donc ça lui donne un plus gros but. » Elle explique que travailler lui enseigne la valeur de l'argent, ce qui la motive à vouloir réussir.

Pression du patron

Si les élèves du secondaire apprennent l'importance de bien gérer leur horaire heb-



Éléna St -Pierre sert un client alors qu'Édène poursuit la préparation des boulettes de hamburger. Photo : Christine Beaudoin



Éléna St -Pierre et sa collègue Édène sont amies, mais également collègues de classe, de travail et partenaires d'entraînement. Photo : Christine Beaudoin

domadaire, ils peuvent parfois être confrontés à un autre obstacle : la pression du patron. Dans les ateliers de conciliation études-travail qu'elle donne dans les écoles, Mme Talbot mentionne qu'il y a souvent des jeunes qui confient porter la rentabilité de l'entreprise sur leur dos. On lui dit « moi mon patron me dit que si je ne rentre pas, et que je ne lui donne pas plus qu'une dizaine d'heures par semaine, il va être obligé de fermer et il fera faillite. » Elle se souvient d'un jeune qui était particulièrement ébranlé en lui racontant ce type d'histoire.

L'agente précise toutefois qu'il y a des employeurs de la MRC de L'Islet qui reconnaissent l'importance de libérer les étudiants la semaine qui précède leurs examens. « Pour eux, c'est impensable de donner plus de 15 heures de travail par semaine à un étudiant, parce qu'ils savent bien que ceux-ci doivent faire autre chose de leur vie que de travailler et d'aller à l'école. »

Dans le cas d'Éléna, elle dit avoir une patronne compréhensive, qui s'ajuste à ses besoins. Mais dans les cas où la relation entre

l'adolescent et l'employeur est tendue quant aux horaires, Mme Talbot invite les jeunes à réfléchir à ce que leur apporte ce travail. Cette réflexion vaut d'autant plus en 2023, considérant le grand éventail d'employeurs à leur disposition.

Aspirer à apprendre

À la suite de ses études secondaires, Éléna compte aller chercher une formation en gestion commerciale au cégep de Sainte-Foy. À travers ses semaines chargées, son objectif est clair : obtenir l'indépendance financière. « Pouvoir être à mon compte, pouvoir avoir ma propre entreprise, et pouvoir choisir mes horaires, gérer mon argent et faire ce que je veux, dans le fond ! »

Pour l'adolescente, jongler avec études et travail au secondaire est une affaire simple. Le défi qu'elle appréhende, c'est plutôt celui d'aller vivre par elle-même dans une nouvelle ville, et l'état financier de son année à venir. Mais elle garde la tête haute. « C'est comme une nouvelle étape. Je vais grandir et je vais sûrement plus me trouver moi-même. »



Éléna St -Pierre, dans la cuisine de Manu atelier culinaire. Photo : Christine Beaudoin

Poésie

La Tribune Poésie tiendra un micro ouvert à la bibliothèque municipale La Mosaïque de La Pocatière, le jeudi 16 février de 18 h à 20 h. Ouverture de la salle dès 17 h 30. L'invitée spéciale de ce mois est Mme Louise Vohl, qui écrit de la poésie depuis 1970, alors qu'elle était qu'une adolescente. Venez faire

la lecture de vos créations au micro ouvert : poèmes, fables, contes ou autres écrits atypiques — expérience non requise. Pour information : Réjean Desrosiers au 418 598-1367, ou Yvan Lévesque au 1 450 492-2455. Les prochaines dates de présentation de *La Tribune Poésie* seront les jeudis 16 mars, 13 avril et 18 mai, toujours de 18 h à 20 h. Entrée libre.

Chœur en hiver

54 choristes français et 26 Québécois se réuniront le 18 février à 20 h au Camp musical St-Alexandre pour présenter le résultat de quatre jours de dur labeur sous la direction de quatre chefs de chœur expérimentés. Le

groupe vocal VIBRATIONS assurera l'ouverture de la soirée. MACV Productions organise ce séjour depuis 2014 et c'est un retour au Camp musical après trois ans d'absence. Venez nombreux, l'entrée est gratuite!



LA CHRONIQUE DE

Roméo Bouchard

romeobouchard@hotmail.ca

Faire du gaz naturel « vert » avec le fumier des animaux ?

Ça s'appelle la biométhanisation, et on nous présente ça comme la production de gaz naturel renouvelable (GNR), donc bonne pour l'environnement. Comme pour l'auto électrique, dont je vous parlais dans ma dernière chronique, ça ressemble à un autre mirage.

De tout temps, le fumier des animaux constitue le meilleur engrais pour régénérer et fertiliser nos terres en culture. Composté surtout, le fumier animal demeure l'engrais le plus complet et le plus efficace dans le temps. Les petits tas de fumier derrière l'étable de nos grands-parents étaient du fumier-nature, mêlé à la paille des litières d'animaux, donc moitié composté. Même les producteurs bio qui n'élèvent pas d'animaux cherchent à s'en procurer (Acti-Sol).

La malédiction du lisier

Quand est arrivé le libre-échange, au début des années 1990, les agriculteurs se sont lancés dans la production porcine pour exporter. Ce fut le début de l'agriculture industrielle intensive. On se souvient tous de la guerre des cochons qui a sévi un peu partout dans les campagnes québécoises. Pour faciliter l'entretien de ces porcheries industrielles où on enferme des milliers de cochons, notre ministère de l'Environnement s'est empressé de permettre aux producteurs de gérer ces fumiers sous forme liquide, et a exigé la construction de fosses pour contenir ces grandes quantités de lisier dans lequel les déjections animales sont mêlées à 90 % d'eau.

Les citoyens ont sonné l'alarme par crainte que ces quantités astronomiques de lisier, chargé d'azote et de phosphore, soient déversées sans contrôle dans les champs environnants et atteignent les cours d'eau et les nappes phréatiques. Et c'est ce qui s'est produit : de plus en plus de municipalités et de particuliers ont des problèmes de nitrates dans leurs sources d'eau potable, et tous nos ruisseaux et rivières ont dépassé le seuil d'eutrophisation, c'est-à-dire le seuil au-delà duquel les poissons meurent et les algues prennent le dessus. Bien géré, le lisier demeure un engrais naturel possible.

Les engrais chimiques

On pourrait se réjouir qu'on veuille faire du gaz naturel avec ce maudit lisier empesté, qui est aussi devenu la règle dans les fermes laitières. Mais la méthanisation de ces fumiers ne fera que déplacer et aggraver le mal. Car si on va de l'avant avec la méthanisation des fumiers solides et liquides, par quoi va-t-on les remplacer pour fertiliser les champs, vous pensez ?

Par des engrais chimiques à base d'azote, de phosphore et de potassium de synthèse. Ces engrais magiques ne sont pas des engrais complets ni naturels : ils ne contiennent aucun des 40 oligo-éléments tout aussi indispensables à l'équilibre de la vie. Surtout, ils ne contiennent pas de matière organique. L'azote, le phosphore et le potassium y étant offerts sous forme minérale et soluble – donc directement assimilable par les plantes, un peu comme un sérum qu'on donne à un malade incapable de s'alimenter naturellement –, ils nourrissent la plante mais pas le sol, qui s'atrophie peu à peu, au point de ne devenir qu'un soutien physique aux plantes. Les engrais chimiques court-circuitent tout le cycle vital du sol, et entraînent au surplus l'utilisation de pesticides contre les ravageurs et les maladies. Quant à l'utilisation des résidus de la biométhanisation (digestat), on a constaté récemment que ceux provenant de la biométhanisation des boues septiques se sont avérés hautement toxiques.

Choisir la biométhanisation des fumiers, c'est s'enfoncer encore un peu plus dans un modèle d'agriculture industrielle qui tue les sols et les rivières, et nous tue, nous aussi, à petit feu. Faire du gaz avec les fumiers, faire de l'éthanol avec du maïs, fabriquer de la viande et du lait en laboratoire, robotiser les fermes, c'est détruire toujours un peu plus l'équilibre naturel des écosystèmes. Les compagnies de gaz y voient une porte de secours, nos gouvernements subventionnent au nom de l'économie verte, mais nous tous, on s'enfoncé chaque jour un peu plus, au nom du progrès.

07-23

Deuxième édition du Salon de l'Emploi Étudiant à l'École secondaire de La Rencontre

Le 7 février dernier s'est tenue la deuxième édition du Salon de l'Emploi Étudiant à l'École secondaire de La Rencontre. Huit entreprises de la région y étaient présentes afin d'échanger avec les élèves. L'événement, organisé en collaboration avec le Carrefour Jeunesse-Emploi Région L'Islet, a pour but de faire connaître aux élèves les possibilités d'emploi dans la région, tant actuelles que

futures. Ces derniers ont pu circuler entre les différents kiosques pour discuter avec les représentants des entreprises présentes. Différentes offres d'emplois étaient également affichées. L'équipe-école remercie le Carrefour Jeunesse-Emploi pour leur collaboration au projet ainsi que toutes les entreprises qui ont participé à l'événement.

Source : École secondaire de La Rencontre



Photo : École secondaire de La Rencontre

AGRESSION SEXUELLE

Un homme de Saint-Roch-des-Aulnaies reconnu coupable

Un jugement a été rendu dans une histoire d'agression sexuelle impliquant un homme de Saint-Roch-des-Aulnaies. L'agresseur, Marc Ancil, a été reconnu coupable le 3 février dernier au Palais de justice de Montmagny. Les observations sur la peine sont prévues le 4 mai prochain. L'homme demeure en liberté pour le moment. (M.P.)

Financé par le gouvernement du Québec

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Téléc. : 418 492-9706

www.leplacoteux.com

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT

Impression QUÉBECOR Média

Distribution publi soc

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTES
Maxime Paradis (poste 103)
Rédacteur en chef
redaction@leplacoteux.com

Christine Beaudoin (poste 104)
christine@leplacoteux.com

RÉVISEURE
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com
Éliane Vincent

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Métyvié

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Sébastien Massé, vice-président
Luc Morneau, secrétaire
Gabriel Landry, administrateur
Maxime Paradis, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 18 505 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses

hebdos QUÉBEC

Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

Explorer les îles de Kamouraska à partir de Rivière-Ouelle

Les touristes de passage dans la région pourront bientôt partir à l'assaut des îles de Kamouraska en zodiac, mais au départ de Rivière-Ouelle. Cette nouvelle offre exploratoire qui sera offerte dès cet été par une capitaine de L'Islet s'annonce riche en histoire pour les curieux désireux d'en savoir davantage sur cet archipel du Saint-Laurent.



redaction@leplacoteux.com

MAXIME PARADIS

Manon Labrie est la passionnée de navigation derrière ce projet qu'elle mijote depuis une bonne dizaine d'années. Son entreprise, les Excursions de la Providence — en référence à l'île de Kamouraska du même nom, où elle a passé 20 ans de sa vie —, prendra le large à temps pour la prochaine saison touristique.

« Mon père a déjà été propriétaire de cinq îles de l'archipel de Kamouraska. J'ai vécu de très belles choses durant toutes ces années que nous avons passées là-bas; des histoires qui vont nourrir les discussions avec les excursionnistes à bord de mon bateau », résume la nouvelle capitaine qui a obtenu récemment son brevet à l'Institut maritime du Québec à Lévis.

Les excursions que planifie Manon Labrie se dérouleront à bord d'un zodiac d'une longueur de 22 pieds, poussé par un moteur de 150 forces. Les départs se feront de la marina de Rivière-Ouelle, où l'espace est suffisant pour que les gens puissent stationner leur voiture. « Le zodiac est l'embarcation parfaite pour ce type d'excursions. C'est d'ailleurs

ce qui est recommandé par la Garde côtière canadienne, car c'est très sécuritaire », poursuit la capitaine.

Ces balades d'une durée d'une heure trente accueilleront jusqu'à 12 excursionnistes, et seront axées sur la petite histoire des îles de Kamouraska, mais également sur celle de la Pointe-aux-Originaux à Rivière-Ouelle, entre autres les différents propriétaires des résidences juchées à ces endroits mythiques. La faune marine des îles de Kamouraska, composée notamment de bélugas et de phoques, ne constitue pas l'objet principal des excursions, mais Manon Labrie assure que la navigation sera effectuée dans le respect des règles en vigueur afin d'assurer la protection de ces espèces fragilisées.

Vieux rêve

Manon Labrie reconnaît que peu de femmes se retrouvent derrière la barre d'embarcations, encore aujourd'hui en 2023. À ce chapitre, elle croit qu'elle sera une des rares, sinon la seule dans tout le Bas-Saint-Laurent, lorsque son entreprise verra le jour à l'été.



Manon Labrie montre le point d'embarquement des Excursions de la Providence à la marina de Rivière-Ouelle. Photo : Maxime Paradis

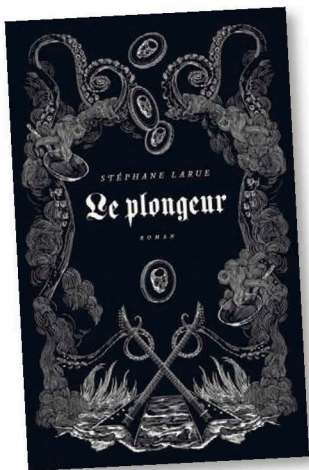
« Ma passion a toujours été la navigation. J'ai travaillé 25 ans dans le domaine des assurances, et là-dessus je dois avoir passé plus d'une dizaine d'années à rêver de ce projet. Aujourd'hui, c'est un rêve qui devient réalité », confie celle qui est retraitée depuis peu.

Les Excursions de la Providence promettent aussi de remettre à la communauté en appuyant financièrement Patrimoine

maritime Kamouraska pour la réfection du quai Taché. Des pochettes imperméables et insubmersibles à l'effigie de l'entreprise, dans lesquelles les excursionnistes pourront ranger leur téléphone ou tout autre objet de valeur, seront mises en vente par Manon. Pour chaque pochette vendue, la somme de 2 \$ sera versée à Patrimoine maritime Kamouraska.

Coup de cœur
des libraires 

 Librairie
L'Option
CARREFOUR LA POCATIÈRE



Le plongeur

Stéphane Larue, Le Quartanier

Montréal, 2002. Le narrateur, étudiant en graphisme, rêve de devenir bédéiste. Par contre, ses aspirations sont menacées par un problème qui le fait mentir et éviter ses amis depuis des mois; c'est un joueur et tout son argent passe dans les loteries vidéo. Il devient alors plongeur dans un restaurant, et c'est entouré de ses nouveaux collègues qu'il tentera de maîtriser son addiction. Roman d'apprentissage qui nous fait visiter les coulisses des rush de resto, le livre a récemment été porté à l'écran et est présentement en salles.



Quand viendra l'aube

Dominique Fortier, Alto

Suite au décès de son père, l'autrice Dominique Fortier tient un carnet dans lequel elle consigne souvenirs, mystères, observations et autres à travers son deuil. On y retrouve son écriture intimiste, toute la lumière qu'elle sait donner à un texte, la nostalgie qu'elle éprouve et beaucoup de poésie.

Visitez notre site web pour vous procurer ces titres!
loption.leslibraires.ca

Cédrick Gagnon nommé reporter honoraire par l'ambassade sud-coréenne

Connu à titre de directeur général de la Ville de La Pocatière, Cédrick Gagnon aura d'autres responsabilités à porter au cours de la prochaine année. Nommé reporter honoraire par l'ambassade sud-coréenne au Canada, il travaillera sur une série de reportages présentant le point de vue canadien des relations entre les deux pays, qui célèbrent cette année leur 60^e anniversaire.

MAXIME PARADIS

Cédrick Gagnon est un des 20 Canadiens d'un océan à l'autre — et le seul francophone au pays — à avoir été coiffé de ce titre honorifique par l'ambassade de la Corée du Sud au Canada. Le directeur général de la Ville de La Pocatière, passionné de l'Asie de l'Est, a déjà à son curriculum un certificat en études est-asiatiques, option Corée, de l'Université de Montréal, accompagné d'un certificat en études coréennes à l'Université Yonsei de Séoul. Il complète également en parallèle une maîtrise en études internationales, option sécurité internationale, à l'Université Laval.

«Je ne sais pas combien de personnes ont postulé, mais semblerait-il que c'était beaucoup. Mon parcours académique, le fait d'être francophone et d'habiter en région, je crois que ce sont autant d'éléments qui ont joué en faveur de ma sélection», dit avec du recul le principal intéressé, heureux d'avoir reçu cet honneur.

Un an de reportages

Dans le courant de la prochaine année, Cédrick Gagnon aura pour mission d'apporter un regard canadien sur 60 ans de rela-

tions canado-sud-coréennes à travers divers reportages. Il compte utiliser différents supports comme la vidéo et l'écriture pour y parvenir. Tous ses reportages passeront par le réseau de l'ambassade sud-coréenne au Canada. «J'ai signé un contrat d'un an. C'est payé. Et ça me donne aussi accès gratuitement à divers événements tenus à travers le Canada pour souligner les 60 ans des relations canado-sud-coréennes», poursuit-il.

Le reporter honorifique a retenu trois axes de travail pour ses reportages. Il compte entre autres communiquer des éléments liés à l'histoire sud-coréenne, qu'il fera découvrir aux Canadiens dans une approche dite plus «académique». Sur le terrain, au Québec, il veut aller à la rencontre de Sud-Coréens ayant fait le choix de vivre en milieu francophone, en région, la plupart choisissant Montréal ou d'autres régions anglophones au pays. À Séoul, où il passera deux mois ce printemps, il ira à la recherche d'éléments témoignant de la présence canadienne en Corée du Sud.

«Plusieurs ignorent que le Canada a participé à la guerre de Corée, et que des mo-



Cédrick Gagnon en compagnie de l'honorable Lim Woongsoon, ambassadeur sud-coréen à Ottawa. Photo : Ambassade de la République de Corée au Canada (Ottawa)

numents existent là-bas en hommage aux Canadiens. Il y a aussi un restaurant à Séoul qui est spécialisé dans la poutine, qui fait son propre fromage en grains et qui sert de la bière Moosehead. C'est le genre de chose dont j'aimerais parler quand je serai là-bas.»

Apprendre le coréen

Cédrick Gagnon apprend également le coréen depuis trois ans, à distance, auprès

d'une école de langue montréalaise. Ses apprentissages lui serviront assurément sur le terrain lorsqu'il sera à Séoul, ou même lorsqu'il partira à la rencontre de Sud-Coréens installés au Québec, qui parfois parlent difficilement le français ou l'anglais. «Apprendre à lire et à écrire l'alphabet coréen doit prendre deux jours, relativise-t-il. La grammaire, en revanche, c'est une autre paire de manches.»



Dans la cible...
de Métyvié

LE DG DE LA POCATIÈRE NOMMÉ REPORTER HONORAIRE EN CORÉE DU SUD...

LE CORÉEN, CE N'EST PAS PLUS COMPLIQUÉ QUE LES RÈGLEMENTS MUNICIPaux CHEZ NOUS!

De l'aide financière pour la restauration des immeubles patrimoniaux kamouraskois

La MRC de Kamouraska annonce qu'un nouveau programme d'aide à la restauration patrimoniale de 1 803 560 \$ financé par le ministère de la Culture et des Communications et les municipalités participantes est en vigueur. La date limite pour déposer une demande est le 31 mars 2023 pour la première année. Le premier volet du programme concerne les propriétés privées. Il sera en vigueur à Saint-Pascal dans l'aire patrimoniale et à Rivière-Ouelle pour le secteur de la Pointe-aux-Orignaux. À cela s'ajoute la maison Chapais à Saint-Denis-De La Boutellerie, le moulin Paradis et le musée de Kamouraska, ainsi que la clôture du cimetière à Saint-Alexandre-Kamouraska. Au total, ce sont environ 80 immeubles qui sont admissibles à ce volet. Les propriétaires admissibles recevront une lettre prochainement pour les informer des modalités. Le deuxième volet du programme concerne les immeubles de propriété municipale. Les immeubles qui bénéficieront de ces subventions sont le quai Taché à Kamouraska, le centre d'art de Kamouraska et le site du moulin Lavoie à Saint-Pascal. Notons que la somme de 1 000 000 \$ du programme est réservée pour la restauration du quai Taché à Kamouraska. Pour information, les propriétaires peuvent communiquer avec la MRC de Kamouraska à jmaguire@mrckamouraska.com 418 492-1660 poste 242.

Source : MRC de Kamouraska



Photo : Nicolas Gagnon

PATRIMOINE BÂTI

La première école d'agriculture assurée à grands frais

Les propriétaires de maisons patrimoniales sont nombreux à dénoncer le coût exorbitant de leurs assurances habitation, lorsque les compagnies acceptent d'assurer ces bâtiments. À La Pocatière, la première école d'agriculture aurait pu coûter 12000 \$ en assurance à son nouvel acquéreur, le triple de la propriétaire précédente, s'il n'avait pas pris la peine de reprendre la soumission point par point et de revoir à la baisse la valeur assurable du bâtiment.

MAXIME PARADIS

Denis Tchuente est urbaniste à la Ville de La Pocatière depuis un peu plus d'un an. À la recherche d'une résidence assez grande pour loger sa famille et être près des services, il est tombé sous le charme de la maison connue comme étant la toute première école d'agriculture au Canada, au coin de la 4^e avenue Painchaud et de la 2^e rue Guimond à La Pocatière. Construite en 1859, la résidence était jusqu'à tout récemment la propriété de Francine Leclerc.

Or, cet achat aurait bien pu avorter à la suite du magasinage de l'assurance habitation. «Une des soumissions s'élevait à 25000 \$ par année. Je me suis demandé si la personne avait bien compris la demande», raconte Denis Tchuente. La seconde soumission, obtenue auprès du même assureur que Francine Leclerc, est sortie à 12000 \$, alors que cette dernière venait de recevoir un renouvellement pour 4000 \$ par année. «Trois fois plus; une vraie flambée!» s'est exclamé le nouveau propriétaire.

En calculant la balance des inconvénients, Denis Tchuente en est venu à la conclusion que cette résidence était celle qui répondait à ses besoins. Il s'est rassuré, il a réévalué la soumission en la passant au peigne fin, et il a retiré le superflu. Il a ensuite diminué la valeur assurable de la maison pour arriver à une facture de 8000 \$ par année, le double de ce que la propriétaire précédente aurait payé si elle n'avait pas vendu.

Situation récurrente

À la MRC de Kamouraska, la directrice du Service de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire Catherine Langlois a avoué ne pas être surprise par la mésaventure de Denis Tchuente. «Souvent, ce genre de situation survient quand la maison change de propriétaire», dit-elle. Si ces maisons sont citées ou même classées, la difficulté à les faire assurer est telle, ou la facture si astronomique, que plusieurs propriétaires se résignent même à se passer d'assurance une fois le prêt hypothécaire remboursé.

Francine Leclerc s'était justement battue pour cette raison, avec d'autres propriétaires de maisons anciennes de La Pocatière, lorsque la Ville souhaitait citer bien patrimonial la première école d'agriculture en 2011. Leur mobilisation avait finalement fait reculer le conseil municipal de l'époque. «Je payais 2500 \$ en assurance habitation, et mon as-

sureur me disait qu'une citation allait me faire monter à 10000, voire à 12000 \$ par année. Je n'avais pas les moyens de payer ça».

Règles trop strictes?

Friedrich Friesinger, ébéniste d'origine allemande aujourd'hui basé à Saint-Pascal, a immigré au Canada en 1975. Il a depuis pris part à la restauration d'innombrables bâtiments patrimoniaux d'exception à Montréal, dont la basilique Saint-Patrick, l'oratoire Saint-Joseph, et plusieurs maisons de Westmount. Autant il se dit un amoureux inconditionnel de l'architecture ancienne, autant il estime que les constructions d'époque sont souvent de meilleure qualité que celles d'aujourd'hui, autant il comprend la frilosité des compagnies à vouloir assurer le patrimoine bâti.

«Les règles qui régissent le patrimoine sont souvent trop rigides, et ne prennent pas en considération l'usage que les gens font du bâtiment. Si jamais un sinistre survenait et qu'il fallait reconstruire à l'identique, le coût des matériaux serait juste démesuré, et l'artisan avec les compétences pour le faire n'existerait probablement même pas. Pour les compagnies d'assurance, ça leur suffit pour les refroidir», résume-t-il.

Catherine Langlois apporte toutefois quelques nuances. Plusieurs des nouveaux propriétaires d'aujourd'hui ont parfois des résidences qui ne sont ni classées ni citées, et se voient tout de même refuser une assurance habitation, ou comme Denis Tchuente, la payent à prix fort. «Les assureurs vont par exemple demander aux gens si leur demeure se trouve dans une zone où est appliqué un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ça n'a aucun sens! Une maison d'une trentaine ou d'une quarantaine d'années peut se trouver dans un PIIA. Un PIIA ne dicte pas la valeur patrimoniale d'une demeure, ça ne fait que dicter des normes de rénovation afin d'assurer une plus grande harmonie visuelle à un secteur.»

Intervention réclamée

La directrice du Service de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire est toutefois d'avis que le gouvernement devra intervenir s'il souhaite que les gens continuent de préserver le patrimoine bâti au



La première école d'agriculture au Canada, à La Pocatière. Photo : Maxime Paradis

Québec. D'autant plus qu'avec l'adoption du projet de loi 69, qui modifie la loi sur le patrimoine culturel, les MRC ont désormais l'obligation d'adopter un règlement de démolition concernant les immeubles datant d'avant 1940. Ce règlement vient avec le devoir de faire un inventaire de tous les immeubles antérieurs à 1940 sur le territoire, inventaire qui au Kamouraska recenserait pas moins de 1200 bâtiments.

«Si les compagnies d'assurance commencent à demander aux gens s'ils font partie d'un inventaire, ce qui sera maintenant une obligation légale, et qu'elles refusent de les assurer à cause de ça, on va tourner en rond. Si le gouvernement veut que ses efforts en préservation du patrimoine réussissent, il va devoir être cohérent et parler au Bureau

d'assurance du Canada. Autrement, on va décourager les gens qui souhaitent restaurer et entretenir le patrimoine bâti au Québec», déclare Catherine Langlois.

Une résolution d'appui à la MRC des Maskoutains, demandant au gouvernement du Québec d'intervenir auprès des assureurs pour la sauvegarde du patrimoine québécois, a d'ailleurs été adoptée par le conseil de la MRC de Kamouraska en décembre dernier. La semaine dernière, une résolution similaire a été votée par le conseil municipal de la Ville de La Pocatière. Au bureau du député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest, son attachée politique Anne-Christine Charest indique que cette préoccupation a été portée au ministère de la Culture et des Communications, déjà bien au fait du dossier.

NOS PROFESSIONNELS

**Coiffure
Expression**
1992 ENY.
Service et beauté
Ginette Landry, prop.
282, Principale Est, Sainte-Hélène
418 492-9236

**Havre
Femmes**
MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE
AVEC OU SANS ENFANTS
Peu importe le degré de violence que tu vis.
Même si tu ne veux pas quitter ta relation.
Même si tu ne veux pas porter plainte.
Même s'il ne t'a jamais frappée.
info@lehavredesfemmes.com
418 247-7622

Pour un travail de qualité
Centre Traitement Impôts
(Impôts des particuliers)
(581) 676-1040

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

Piédestal

Soins podologiques
Bas de compression

Nathalie Soucy
Infirmière en podologie
418.860.1283

Soins de pieds en cabinet et à domicile

1210, boul. Desrochers
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

www.piedestal.ca

MIGRATION

Le Kamouraska continue d'attirer de nouveaux arrivants

Les trois dernières années ont été «exceptionnelles», rapporte Louis Lahaye Roy, représentant pour le Kamouraska de Place aux jeunes en région (PAJR), en parlant du nombre de personnes ayant recours à son service. Chaque année, y compris celle en cours, a vu battre un record de «migration réussie», c'est-à-dire le nombre de personnes s'étant établies dans le Kamouraska à la suite d'un accompagnement par PAJR.

CHRISTINE BEAUDOIN

Depuis la pandémie, PAJR au Kamouraska a atteint environ 30 migrations réussies par année. Pour une MRC comptant une population légèrement au-dessus de 20 000 personnes, ce sont beaucoup de nouveaux arrivants, indique Louis. Celui-ci écoute les besoins des personnes qui envisagent emménager dans la région, celles qui sont en processus de s'y installer, et celles qui cherchent à s'y enraciner; il ne manquerait pas de travail.

Les tendances observées par PAJR corroborent avec celles comptabilisées par l'Institut de la statistique du Québec. Dans les données remontant jusqu'à 2001, le solde migratoire au Kamouraska était souvent négatif, jusqu'à 2020. Depuis, une centaine de nouvelles personnes viennent s'installer dans le territoire de la MRC chaque année.

Clientèle diversifiée

Durant la pandémie, la migration en région a été amplement documentée. À ce propos, le Kamouraska jouit d'une jolie réputation. «[Les statistiques de migration] montrent un

engouement qui est élevé et soutenu pour le Kamouraska, et elles montrent aussi que les gens qui ne connaissent pas nécessairement les régions du Québec ont entendu parler de cette région. Les gens ont envie de venir, sans trop savoir pourquoi, comme s'ils ressentaient un appel.» Pour l'accompagnateur, le mot «Kamouraska» serait semblable aux mots «Gaspésie» et «Charlevoix» en ce qu'ils font référence à quelque chose de positif.

Ce qu'ont en commun les nouveaux arrivants serait le désir d'une meilleure qualité de vie ou de nouveauté, explique Louis. Il aide le plus souvent des personnes dans la tranche d'âge des 30 à 35 ans, mais leurs profils varient. Certaines personnes ont une formation universitaire, d'autres ont une formation professionnelle, ou encore une formation technique. Aussi, certaines personnes sont seules alors que d'autres ont des familles.

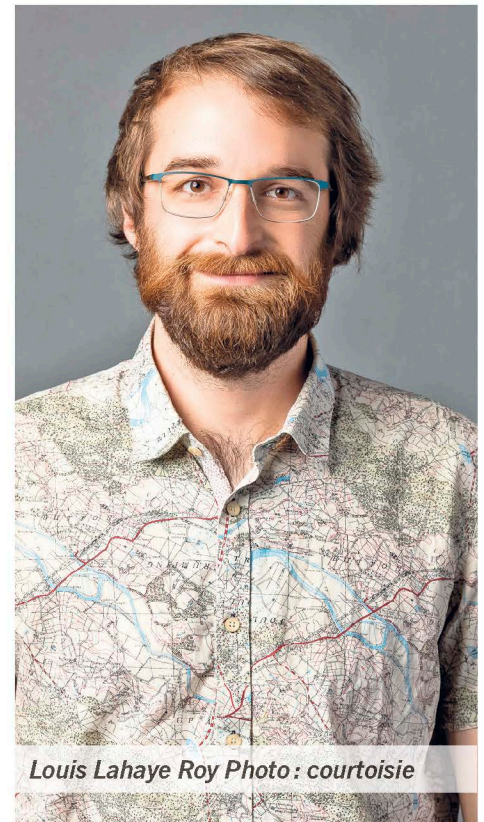
L'accompagnateur adapte son aide aux besoins changeants de chacun. «On est un peu comme des petits chercheurs pour calibrer leurs attentes par rapport à la région et

pour les aider à atterrir en douceur. Souvent, on dit que Place aux jeunes, c'est la piste d'atterrissage.»

Si le Kamouraska est attrayant pour la clientèle de PAJR, dont la majorité arriverait des grands centres comme Montréal et Québec, ces nouveaux arrivants apporteraient également des ressources précieuses pour la région, qui n'est pas épargnée par la pénurie de main-d'œuvre. En contrepartie, elle subit aussi la pénurie de logements, ce qui rendrait le travail d'accompagnement de Louis d'autant plus important. Cependant, la migration des jeunes au Kamouraska aurait un autre effet: celui de renouveler la démographie et de dynamiser ses 17 municipalités.

Retour des activités

Depuis la reprise suivant la pandémie, l'offre d'activités de PAJR Kamouraska aurait quadruplé, estime l'accompagnateur. Il y a des 5 à 7 «sans prétention», et une journée à la cabane à sucre est prévue au printemps, entre autres. Une de leurs offres les plus connues, les séjours exploratoires (formules en groupe et individuelles), est d'ailleurs pleinement de retour.



Louis Lahaye Roy Photo: courtoisie

1^{ER} TOUR / RENTRÉE 2023

FAIS TON ADMISSION

AVANT LE 1^{ER} MARS

» INSCRIPTION : SRACQ.QC.CA



CEGEPLAPOCATIÈRE.QC.CA

LA POCATIÈRE

- TREMPLIN DEC
- SCIENCES HUMAINES
- SCIENCES DE LA NATURE
- ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION // MÉDIAS
- GÉNIE PHYSIQUE
- BIOÉCOLOGIE
- AUDIOPROTHÈSE
- SOINS INFIRMIERS
- ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
- COMPTABILITÉ ET GESTION
- INFORMATIQUE
- SANTÉ ANIMALE

MONTMAGNY

- TREMPLIN DEC
- SCIENCES HUMAINES
- SCIENCES DE LA NATURE
- ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION // LANGUES
- PRODUCTION SCÉNIQUE - RÉGIE ET TECHNIQUES SCÉNIQUES

Un projet de vélos électriques libre-service est dans l'air à La Pocatière

Si les nouvelles sont positives, La Pocatière pourrait mettre en place des vélos électriques en libre-service dès l'été 2023. Le conseil municipal a soumis une demande de subvention pour ce projet auprès du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU). La Ville espère une réponse d'ici le printemps.

CHRISTINE BEAUDOIN

Cédric Gagnon, directeur général de la Ville de La Pocatière, dit avoir été charmé par les vélos électriques libre-service quand il les a essayés au Saguenay. « Je trouvais le fonctionnement vraiment génial, avec les téléphones cellulaires, les codes QR, la combinaison aux cartes de transport d'autobus », se souvient-il. Quand il a su qu'une aide financière gouvernementale était annoncée pour ce type de projet, il en a fait part au conseil municipal, qui s'est montré favorable à l'idée.

Selon le directeur général, une étude de prix portant sur le projet aurait permis de confirmer qu'il s'agissait d'un coût « raisonnable ». En entrevue téléphonique,

M. Gagnon estimait que ceux-ci seraient d'approximativement 120 000 \$, incluant la subvention. La Ville aurait à déboursé la moitié de la somme, donc environ 60 000 \$. Ce prix « modéré » serait transmis aux usagers pour qui l'utilisation des vélos coûterait « des pinottes ».

Accessibilité

En offrant des vélos électriques aux personnes circulant dans La Pocatière, la Ville espère encourager le transport actif et la réduction de l'utilisation de la voiture. M. Gagnon est particulièrement préoccupé par l'accessibilité de La Pocatière à partir de la

Maison du Kamouraska, située au bas de la très abrupte Côte du Collège à l'entrée de la ville. Si le projet va de l'avant, une des stations y sera installée.

Les trois autres stations prévues seraient installées au Centre Bombardier, à l'Institut de technologie agroalimentaire et au Centre La Pocatière.



Photo : JavyGo (unsplash.com)



CHRONIQUE Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

Au KRB, plus de 10 000 résidences [1] ne sont pas desservies par le système d'égout municipal. Elles sont reliées à une installation septique pour le traitement de leurs eaux usées. Si c'est votre cas, ces bonnes pratiques peuvent vous permettre d'éviter des problèmes coûteux tout en protégeant l'eau potable de vos voisins... et la vôtre!

Qu'est-ce qu'une installation septique?

Elle est généralement composée d'une fosse (contenant récepteur) accompagnée d'un élément épurateur. Elle reçoit tout ce que vous envoyez dans l'évier, le bain, la toilette, etc., et traite les eaux usées avant de les renvoyer dans le sol.

Comment faire pour que mon installation fonctionne bien et longtemps?

Dans la maison :

- L'installation a une capacité limitée! Répartissez les lavages sur la semaine, réparez les fuites de plomberie, prévoyez une vidange si vous recevez beaucoup d'invités sur plusieurs jours.
- Évitez d'y jeter : produits nettoyants nocifs, médicaments, couches, litière, résidus de cuisine (même le marc de café), graisses, produits chimiques (peinture, solvant, etc.).

Autour de la maison :

- Détournez les eaux de ruissellement pour ne pas surcharger l'installation.
- Laissez la neige en hiver pour l'isoler.
- Laissez l'herbe en été (sans la piétiner!) pour favoriser l'aération.
- Ne plantez pas d'arbres/arbrustes dessus ou à proximité.
- N'y garez pas de voiture et ne conduisez pas dessus.
- S'il y a un préfiltre, nettoyez-le au moins une fois par année.



Photo : Canva



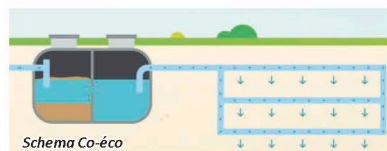
Photo : Pixabay-YanceTAY

Comment savoir si j'ai des problèmes?

Vous détectez une odeur d'égouts, un gazon spongieux ou plus vert que d'habitude, l'apparition d'un liquide noir, etc.? Faites appel à un professionnel pour vérifier!

Quelles sont mes obligations?

Certains systèmes viennent avec un contrat annuel d'entretien effectué par le fournisseur ou encore, la municipalité offre un service de vidange. Autrement, c'est la **responsabilité du propriétaire** de faire vidanger la fosse par une entreprise spécialisée à la fréquence prévue par le règlement Q-2, r-22 (renseignez-vous auprès de votre municipalité).



Schema Co-éco

Certaines installations ne remplissent plus les normes actuelles! Une mise aux normes est vivement recommandée. Jusqu'en 2027, le gouvernement du Québec offre un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 5500 \$. Profitez-en! Notez que certaines municipalités ont aussi un programme de soutien à cet effet.

Protégeons notre environnement, notre eau potable, et notre portefeuille!

[1] Projets de plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030.

Chronique « Les temps changent... pas que le climat! » réalisée par Co-éco, en partenariat avec les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et Les Basques.

07-23

DUMAIS
Camille Dumais Inc.

70
1953-2023



34 ANNÉES !!

Mme Claire Boulet entourée de M. Guillaume Lévesque, directeur de Camille Dumais Inc. et de M. Gaétan Dumais, ancien co-propriétaire de l'entreprise.

Le Centre de Rénovation Camille Dumais Inc. exprime toute sa reconnaissance à **Mme Claire Boulet** pour ces 34 années de services rendus.

Nous te remercions pour ton dévouement, ta discrétion et ton professionnalisme. Profite de ta retraite bien méritée!

Félicitations à **M. Jacques Paradis** pour ses 14 années de bons et loyaux services dans le département du couvre-plancher.

Nous te remercions pour ton travail assidu et rigoureux. Tes plaisanteries nous manqueront certainement. Bonne retraite!



14 ANNÉES !!

M. Jacques Paradis et sa conjointe Mme. Danielle Pellerin accompagnés de M. Guillaume Lévesque, directeur du Centre de Rénovation Camille Dumais Inc.

Un Merci spécial à **M. Gaétan Pelletier** pour ses 9 années de bons et loyaux services en tant que vendeur en matériaux. Nous te remercions pour ton service attentif auprès des clients. Bonne retraite !

Au nom des 55 employés... *Félicitations et bonne retraite!*

De premiers investissements en recherche pour la Fondation de l'Hôpital

Une somme de 75 000 \$ sur trois ans sera investie par la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima dans le tout premier fonds de recherche du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent. Un autre montant de 1700 \$ a aussi été déboursé dans la dernière année en appui à un projet de recherche mené localement par le Dr Pierre La Rochelle.

MAXIME PARADIS

Ces investissements en apparence inhabituels pour la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima sont possibles depuis 2021. Le conseil d'administration avait procédé, à cette époque, à une modification de la mission de l'organisation en assemblée générale annuelle, afin de lui permettre d'investir dans des projets de recherche, ou dans des initiatives vouées au soutien et au réconfort physique et moral des usagers.

« Notre mission première demeure l'achat d'équipements pour améliorer les services aux usagers des installations en soins de santé du Kamouraska, mais la recherche est un autre volet dans lequel plusieurs fondations comme la nôtre investissent actuellement, au Québec, et dont les retombées sont positives pour les patients », indique Maryse Pelletier, directrice générale de la Fondation.

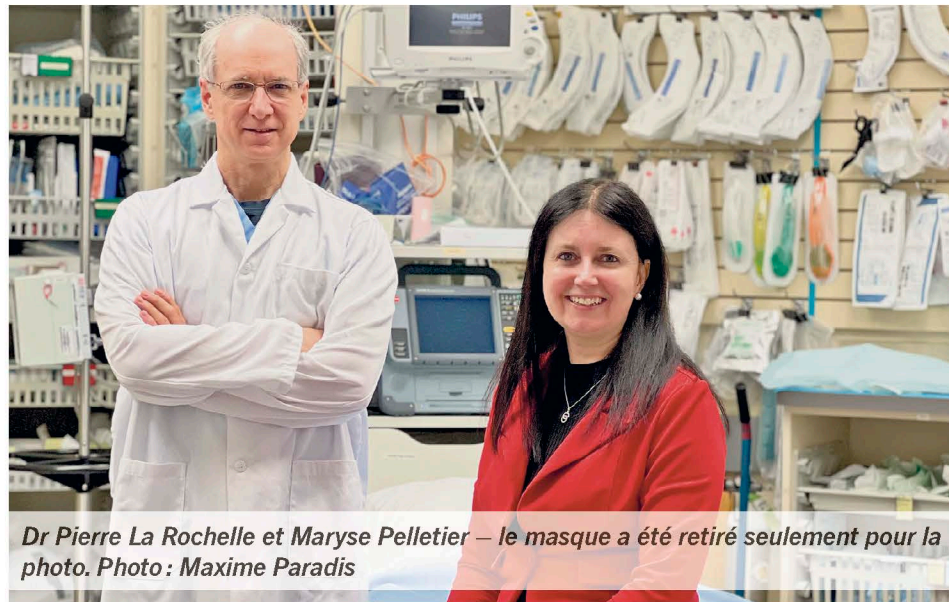
Dans le cadre de la création du premier fonds de recherche du CISSS du Bas-Saint-Laurent, la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima autorise l'injection de 75 000 \$ — 25 000 \$ par année sur trois ans — puisés à même les importants surplus accumulés au cours des deux dernières années pandémiques. Ce nouveau fonds se concentrera d'abord sur deux axes de recherche :

celui de la santé et des services sociaux dans les communautés rurales et éloignées, et un second orienté sur la recherche clinique et les sciences biomédicales. 462 000 \$ sont injectés par quatre fondations bas-laurentiennes pour permettre la création de ce fonds, celle de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima étant la plus généreuse après celle du Centre hospitalier régional de Rimouski.

« Être les deuxièmes au Bas-Saint-Laurent à injecter une somme aussi importante pour la recherche, c'est une fierté. Le Kamouraska a toujours été réputé avant-gardiste en santé, et a été à l'origine de plusieurs projets pilotes dans le réseau; un investissement pareil envoie un message fort aux chercheurs et aux médecins désireux de conduire d'autres projets de recherche en santé et services sociaux sur notre territoire », poursuit la directrice.

Recherche locale

L'ajustement de la mission de la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima a déjà permis, dans la dernière année, de soutenir financièrement un projet de recherche clinique mené par le Dr Pierre La Rochelle sur l'investigation des vertiges et étourdisse-



Dr Pierre La Rochelle et Maryse Pelletier — le masque a été retiré seulement pour la photo. Photo : Maxime Paradis

ments à l'urgence. Une somme de 1700 \$ a servi, entre autres, à l'achat de lunettes de Frenzel, nécessaires à la conduite des travaux.

Avec son projet de recherche, le Dr La Rochelle souhaite en arriver à établir un nouveau standard de médecine qui permettrait d'identifier plus facilement les causes derrière les vertiges ou les étourdissements des patients de passage aux urgences. Cette nouvelle approche, qui a recours aux algorithmes informatiques, permettrait également de mieux orienter les manœuvres et les interventions des urgentistes confrontés à ces cas.

En cours depuis deux ans, ce projet de recherche se déroule en parallèle à Amqui, Ma-

tane et Montmagny. Dr La Rochelle souhaite ensuite le porter à l'international, où des contacts ont été établis dans des hôpitaux à Paris, Londres, Florence et New York, avec pour objectif de tester l'algorithme développé sur un plus vaste échantillon de patients.

« Il est important que les petits centres hospitaliers mènent aussi de la recherche clinique, car c'est notre réalité qu'on transmet. Des études réalisées dans des hôpitaux montréalais, c'est toujours intéressant, mais elles ne sont pas toujours applicables dans notre pratique quotidienne en raison de nos réalités qui diffèrent. Si on veut évaluer quelque chose de spécifique à notre milieu, il faut avoir les moyens de le faire », conclut-il.

Une nouvelle approche de prévention contre les virus respiratoires

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent annonce la mise en place d'une nouvelle approche en matière de prévention et de contrôle des infections à l'accueil des hôpitaux de son territoire. Afin de protéger les usagers et le personnel de ces milieux de soins, le CISSS du Bas-Saint-Laurent mise maintenant sur la responsabilisation de tous face à la COVID et aux autres virus respiratoires. Ainsi, les portiers qui sont présents à l'entrée des établissements depuis près de deux ans vont bientôt laisser place à des stations de changement de masques et de désinfection des mains. À compter de la mi-février, les portiers seront retirés graduellement en débutant par les quarts de soir. Puis au cours du mois de mars, ce sera le cas de ceux présents le jour. Cette façon de faire est déjà en vigueur dans les CLSC depuis la mi-décembre. Le port du masque et le lavage des mains demeurent évidemment obligatoires en tout temps dans les hôpitaux et CLSC du Bas-Saint-Laurent puisque la pertinence et l'efficacité de ces bonnes pratiques ne sont plus à démontrer. Cependant, il en va maintenant de la responsabilité de chacun d'appliquer ces mesures dans nos milieux de soins, et ce, afin de favoriser la prévention et le contrôle des infections.

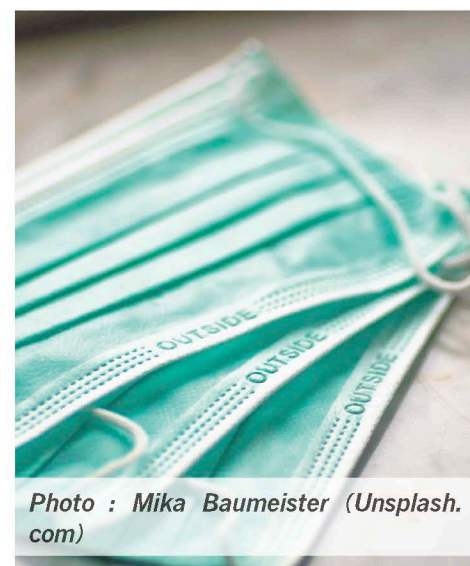


Photo : Mika Baumeister (Unsplash.com)

Source : CISSS du Bas-Saint-Laurent

Au quotidien sur leplacoteux.com

INSCRIS-TOI DÈS MAINTENANT!

ADMISSION

AUTOMNE 2023

ACTE
AGISSONS
POUR LE CLIMAT
ET LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

**+ DE 250 000 \$
EN BOURSES***

**L'ITAQ, C'EST LA PLACE POUR TE
FORMER EN AGROALIMENTAIRE!**

7 DEC • 2 AEC • FORMATIONS CONTINUES

ITAQ

INSTITUT DE
TECHNOLOGIE
AGROALIMENTAIRE
DU QUÉBEC

DATE LIMITE : 1^{ER} MARS 2023
ITAQ.CA

*Certaines conditions s'appliquent.

6916R0723

**Don total : 77 500\$
en 26 ans**

Merci aux 62 équipes qui ont participé à la
26^e Édition de la **CLASSIQUE DES ENTREPRISES 2023**
qui a eu lieu les 3 et 4 février au Salon de quilles Saint-Pascal.

L'équipe gagnante est **EXCAVATION THOMAS DIAMANT** (William Rossignol, Thomas Diamant, Simon St-Denis, Mathieu Levesque et José Beaulieu).

**ÉQUIPES QUI ONT PARTICIPÉ
AUX QUALIFICATIONS**

Association des gens d'affaires
AVANTIS BMR
Banque Nationale
BASE 132
BEN Amusement
Bureau du député de la CAQ Mathieu Rivest
Cafe Resto-Service
Caisse Centre Est du Kamouraska (1)
Caisse Centre Est du Kamouraska (2)
Camille Dumais (1)
Camille Dumais (2)
CAMPU SHARK
Cantine de l'aréna
CARQUEST Saint-Pascal
Club Lions Saint-Pascal
Coopérative paramedics du Grand-Portage
Ébénisterie Massé (1)
Ébénisterie Massé (2)
Ecole secondaire Chanoine-Beaudet
Electrizone
Entreprise Doris Pelletier
Excavation Thomas Diamant
Excavation Yvan Pelletier
Ferme Lenique Saint-Denis
Festival Bonjour la Visite
Groupe Dubé
Industries Desjardins
Jean Morneau Inc
Journal Le Placoteux
LC Production
LD AutoExpert
Le Roy du Déneigement
Libre service de l'Amitié
Mallette
Motel La Montagne
Multi Vrac François Charest inc
Olivier Kamouraska Chrysler (1)
Olivier Kamouraska Chrysler (2)
Olivier Kamouraska Chrysler (3)
Pharmacie Marcelle Pelletier et Raphaëlle Paradis
Philifest 456
Plomberie KRTB
Plomberie Pascal Dumais
PME Inter notaires
Pneus FM Point S

Premier Tech
Promutuel du Lac au fleuve
Promutuel Rive Sud
Provigo Saint-Pascal (1)
Provigo Saint-Pascal (2)
Publicite PA Michaud
Residence J-Yves Landry
Restaurant Subway
Resto Chez Ti-Gus
Resto Pub Le Saint-Pascal
Royal Lepage, Véronique Drapeau
Salon de quilles Saint-Pascal
Salon de quilles Saint-Pascal
Salon de quilles Saint-Pascal
Service Conseil Guillaume Bouchard
Tabagie LUNIK
Toiture CV
Transport G Lebrun et fils
Travaux à forfait Chrystopher Bouchard
Ville Saint-Pascal

CLASSEMENT FINAL

- 1) Excavation Thomas Diamant
- 2) Coopérative paramedics du Grand-Portage
- 3) Pneus FM Point S
- 4) Groupe Dubé
- 5) Electrizone
- 6) Tabagie Lunik
- 7) Service conseil Guillaume Bouchard
- 8) Multi Vrac François Charest inc.
- 9) Cantine de l'aréna
- 10) Plomberie KRTB
- 11) Camille Dumais (2)
- 12) Olivier Kamouraska Chrysler (2)
- 13) Premier Tech
- 14) Journal Le Placoteux
- 15) Salon de quilles Saint-Pascal
- 16) Pharmacie Marcelle Pelletier et Raphaëlle Paradis
- 17) Provigo Saint-Pascal (2)
- 18) Ville Saint-Pascal
- 19) Industries Desjardins
- 20) Motel La Montagne
- 21) Ébénisterie Massé (1)
- 22) Salon de Quilles Saint-Pascal
- 23) Carquest Saint-Pascal
- 24) Olivier Kamouraska Chrysler (1)

3 000\$ en dons ont été remis à ces organismes :

ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET - RÉUSSITE ÉDUCATIVE : 600\$

CENTRE ACCUEIL-PARTAGE DU KAMOURASKA : 600\$

PHILIFEST 456 : 900\$

FESTIVAL BONJOUR LA VISITE : 900\$

Merci à nos partenaires de cette année :

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE SAINT-PASCAL

MOLSON COORS

SPORT

**SALON DE QUILLES SAINT-PASCAL
Excavation Thomas Diamant
champion de la Classique
des Entreprises**

MAXIME PARADIS

Après trois ans d'absence en raison de la pandémie, la Classique des Entreprises organisée par le Salon de quilles Saint-Pascal, en partenariat avec Molson Coors et les Gens d'affaires de Saint-Pascal, marquait un retour avec la tenue de sa 26^e édition. L'entreprise Excavation Thomas Diamant a été sacrée championne au terme du tournoi qui s'est déroulé les 3 et 4 février derniers, remportant le trophée des Gens d'affaires de Saint-Pascal. 62 entreprises ont participé à la Classique de cette année, dont 24 à la finale, permettant d'amasser 3000 \$ en dons qui ont été redistribués à l'École secondaire Chanoine-Beaudet pour la réussite éducative (600 \$), au Centre accueil partage du Kamouraska (600 \$), au Philifest 456 (900 \$) et au Festival Bonjour la visite (900 \$). 560 \$ ont été remis en bourses lors du tournoi, sans oublier le Frigo Molson Ex qui a été rempor-



L'équipe gagnante, Excavation Thomas Diamant. Photo : Courtoisie

té par l'équipe de la quincaillerie Camille Dumais. «Le tournoi a été une belle réussite avec une ambiance festive durant toute la fin de semaine», a conclu Robin Thériault, propriétaire du Salon de quilles Saint-Pascal. (M.P.)

**Une délégation de 128 athlètes
aux Jeux du Québec**

La région de l'Est-du-Québec sera représentée par une délégation de 128 athlètes lors de la 56^e Finale des Jeux du Québec qui se tiendra du 3 au 11 mars à Rivière-du-Loup. De ce nombre, 105 sont en provenance du Bas-Saint-Laurent, et 23 de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Toutes les MRC de la région sont représentées sur la délégation régionale.

La région de l'Est sera représentée dans 16 disciplines réparties sur deux blocs de compétition. Au premier bloc, les athlètes de l'Est-du-Québec compétitionneront en curling féminin, escrime, gymnastique, haltérophilie, hockey féminin, patinage artistique, patinage de vitesse et taekwondo. Lors du deuxième bloc, ce sera au tour des athlètes en badminton, boxe, curling masculin, hockey masculin, judo, natation artistique, ski de fond et tennis de table de défendre nos couleurs. La région est absente dans quatre disciplines soit : basketball en fauteuil roulant, plongeon, ringuette et trampoline.

Pour bien encadrer cette délégation aux plans technique et humain, Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent a mis sur pied une mission de 15 personnes à laquelle se greffera une équipe de 41 entraîneurs et accompagnateurs. Quatre employés du Comité organisateur de la prochaine Finale qui se tiendra à

Rimouski feront partie de l'équipe de mission et en profiteront pour faire de l'observation en vue de la prochaine Finale qui se déroulera de nouveau dans la région en juillet prochain. La mission pourra également compter sur l'expertise de quatre employées de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent en plus de la chef de délégation.

Troisième report

Après des reports en 2021 et en 2022, le Comité organisateur de la 56^e Finale des Jeux du Québec de Rivière-du-Loup est fin prêt à recevoir la jeunesse sportive québécoise. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la région de l'Est-du-Québec recevra, enfin, les 18 autres régions. La région sera hébergée au Collège Notre-Dame alors que le site d'alimentation ainsi que le Village des athlètes seront à l'École secondaire de Rivière-du-Loup. Il y aura beaucoup d'action à proximité et la grande majorité des athlètes seront en transport actif pour se rendre sur leur site de compétition.

Pour la première fois depuis l'hiver 2001, les athlètes de l'Est-du-Québec auront la chance de performer à la maison devant parents et amis. Josée Longchamps, la chef de délégation, invite la population locale à se rendre sur les différents sites de compétition pour encourager nos athlètes.

La région de l'Est-du-Québec sera très active sur les médias sociaux et via son site Internet le www.estduquebec.com. Sur le site, il sera possible d'obtenir les résultats, les dernières nouvelles et des photos.

Source : Jeux du Québec – Région Est-du-Québec

Le Placoteux.com
La référence dans Kamouraska-L'Islet
Visitez aussi notre page Facebook

Un autre roman jeunesse signé Jimmy Poirier

Le 18 février prochain, la Librairie l'Option sera l'hôte du lancement de *Ce chapeau n'a pas toute sa tête*, la plus récente parution de Jimmy Poirier, auteur et libraire pocatois. Le roman jeunesse, ponctué d'humour, propose une réponse à la question suivante : « Qu'arriverait-il si nous pouvions parler aux objets ? »

CHRISTINE BEAUDOIN

Dans ce livre, nous suivons l'histoire d'Alice, une jeune fille qui se retrouve avec le curieux pouvoir d'entendre parler les objets autour d'elle. Alors que certains considèrent cette habileté comme un don, Alice y voit une malédiction. Accompagnée de son ami William, elle tentera de s'en débarrasser.

S'inspirer de la simplicité

L'écriture fait partie intégrante de la vie de Jimmy depuis son adolescence. La fiction s'adressant aux jeunes, pour sa part, est arrivée « par hasard ». Il en a fait la rencontre durant la pandémie. « Je crois qu'on avait tous besoin d'un peu d'humour, d'un peu de lumière, et c'est peut-être ça qui m'a amené à écrire des romans jeunesse. Je me suis rendu compte que ça me faisait beaucoup de bien, que je m'amusais comme un petit fou. Ce n'était pas rare que je me mette à rire dans mon salon, tout seul », raconte l'auteur.

Pour trouver cette lumière, le romancier originaire de L'Isle-Verte puise dans sa propre jeunesse. Il écrit le type d'histoires qu'il aurait souhaité lire à la bibliothèque, ainsi que celles incluant une fraternité et une entraide qu'il aurait voulu trouver, enfant. « J'habitais dans le fond d'un rang, donc je ne

voyais pas beaucoup de gens. Peut-être que j'aurais aimé, de temps en temps, avoir plus de gens autour de moi. Peut-être que c'est un vieux rêve de jeunesse que je concrétise dans mes romans. »

Jimmy en est à son cinquième roman jeunesse abouti, dont un qui sera publié en mars. Mais avant de baigner dans ce genre littéraire, le Bas-Laurentien a exploré les haïkus, une forme de poésie issue du Japon. Dans ces œuvres à trois vers et à syllabes limitées, la simplicité règne. Ce type d'écriture aurait influencé ses romans jeunesse, car « il y a une économie de mots, il faut prendre le temps de les choisir. On ne peut pas écrire de longues phrases; c'est sans fioritures, sans métaphores ».

L'auteur note que son stade préféré du processus créatif est la période de réécriture, lorsqu'il peaufine son texte pour le raccourcir autant que possible, tout en gardant sa fluidité. Cet exutoire créatif lui apporte une sérénité. « Ça me permet de décrocher de mon quotidien, d'oublier les aléas de la vie. Je m'installe, j'écris, et j'oublie tout pendant quelques heures. Ça fait du bien. »



Jimmy Poirier à la Librairie l'Option. Photo : Christine Beaudoin

Projets littéraires

Le mois prochain, *Le voleur du vendredi 13* sera publié. Il s'agit du troisième tome d'une série de quatre romans jeunesse écrits par Jimmy, *Les aventuriers du grand chêne*. Aucun lancement n'est prévu pour ce livre. Cependant, l'auteur sera présent au Salon du livre de Québec ayant lieu du 12 au 16 avril, avec sa collection d'œuvres littéraires.

APPEL SANS FRAIS
211

Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7: du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 8h à 18h.

211  www.211quebecregions.ca

Franc succès pour le vernissage de l'exposition Beautés rurales

Le mercredi 8 février avait lieu le premier vernissage du Club photo Kamloop à La Pocatière, événement auquel participaient plus d'une cinquantaine de personnes. Dans une formule 5 à 7, les photographes exposants ont eu le plaisir d'échanger avec plusieurs visiteurs ravis de la qualité et de la diversité des œuvres présentées. Les membres du Club photo Kamloop remercient sincèrement toutes les personnes qui, en se déplaçant, ont démontré de l'intérêt envers leur passion. Cette exposition se poursuit jusqu'au 5 avril 2023 selon l'horaire de la bibliothèque : mardi et mercredi de 13 h 30 à 16 h, jeudi de 16 h à 20 h et samedi de 10 h à 12 h.

Source : Club photo Kamloop



Photo : Club photo Kamloop

**MAISON À VENDRE
DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE**

9998H0723



Rue Richard,
Saint-Pascal

**VISITE SUR
RENDEZ-VOUS
SEULEMENT**

418 308-0781

SAG
SALLE André-Gagnon

INCONTOURNABLE

**SAMEDI
18 février
20 h**

LE LOUP
PRODUCTION DUCEPPE
Théâtre

Partenaire de saison  **Hydro Québec**

www.salleandregagnon.com
www.ticketpro.ca | 1 866 908-9090
Métro Plus Lebel à La Pocatière : 418 856-3827

**AU CŒUR
DE L'ACTION**

 **Développement
et Paix**
CARITAS CANADA

**50 ANS
DE SOLIDARITÉ**

devp.org | 1 888 234-8533



Avis de décès

Gabrielle Boissonnault (1928-2023) Mont-Carmel

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 21 janvier 2023, est décédée à l'âge de 94 ans et 10 mois Mme Gabrielle Boissonnault, fille de feu Mme Marie Anna St-Onge et de feu M. Georges Boissonnault. Elle demeurait autrefois à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 18 février 2023 de 9 h à 11 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h au salon, suivie de l'inhumation au cimetière de Mont-Carmel à une date ultérieure.

Elle était la sœur de : feu Benoit (feu Marie-Rose Lévesque), feu Blanche, feu Juliette (feu Henri Gagnon), feu Jeanne (feu Achille Ancil), feu Henri (feu Céline St-Onge), feu Léon (feu Marie-Paule St-Onge), feu Lucie (feu Maurice St-Jean), feu Claire (feu Donat Marquis), Anna (feu Jean-Léon St-Onge), feu Thérèse (feu François Desjardins), feu Lucien (feu Gilberte Lévesque), Rollande. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents ainsi que ses amis.

Des remerciements sont adressés aux Dres Catherine Gagnon et Ann-Crystine Thibault ainsi qu'au personnel de la résidence Labrie de Saint-Pascal pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4^e avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0 ou à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e avenue, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Ginette Drapeau Ouellet (1951-2023) Sainte-Hélène-de-Kamouraska

À la Résidence des Bâtisseurs de Rivière-du-Loup, le 2 février 2023, est décédée à l'âge de 71 ans et 3 mois Mme Ginette Drapeau, épouse de feu M. Conrad Ouellet; fille de feu Mme Carmelle Briand et feu M. Placide Drapeau. Elle demeurait à Rivière-du-Loup autrefois à Sainte-Hélène de Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 19 mai 2023 de 12 h à 14 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h au salon, suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Hélène.

Elle était la mère de : Eric (Marie-Josée Roy), feu Dany, David (Marie-Ève Ouellet) et la grand-mère de : Gabriel, feu William, Jade, Delphine, Christophe, Bramy. Elle laisse également dans le deuil ses frères et sœurs : Gilles (Francine Lemieux), Gaétan (Lise Ouellet), Bertrand (Denise Bérubé), Linda (Carl Soucy); ses beaux-frères et belles-sœurs : Denise (Claude Caron), Claude (feu Lorraine Lévesque), Réjeanne (Lucien Ouellet), Clément (Lina Lafrance), Rosaire (Yolande Guérette), Pauline (Gaétan Pelletier), Jean-Guy (Lina Tremblay), Lise (Gaétan Drapeau), Noëlla (Jacques Lajoie), Denis (Annie Bélanger). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Drapeau et Ouellet ainsi que ses amis.

Des remerciements sont adressés au personnel de la Résidence des Bâtisseurs et du CHRGP pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, 44, rue de Chauffailles, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4E1.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Ida Ouellet (1931-2023) Saint-Alexandre

Au Centre hospitalier régional du Grand-Portage de Rivière-du-Loup, le 9 février 2023, est décédée à l'âge de 91 ans et 5 mois Mme Ida Ouellet, épouse de feu M. Olivier Barbeau; fille de feu Mme Eugénie Chouinard et de feu M. André Ouellet. Elle demeurait à Saint-Alexandre de Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le samedi 18 février 2023 de 10 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré le jour même, à 14 h, en l'église de Saint-Alexandre suivi de l'inhumation au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Ginette, Robert (France Morin), Gaston (Nicole Gagnon), Nicole (Bertrand Ouellet), Henri (Manon Fournier), Francis (France Landry); ses petits-enfants : Diane, Stéphane, Lionel, Annick (Jean Yves Lévesque), Mélissa (Vincent Plourde), Jonathan (Anne-Marie Bonneau), Vincent (Christina Milliard), Samuel (Roxanne Lévesque), Alison (Adam Pelletier), Bianca, Leaticia, Viviane; ses 13 arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : feu Anita (feu Philippe Falardeau), feu Jeanne (feu Paul-Henri Tremblay), feu Paul André (feu Gertrude Potvin), feu Simone (feu Oscar Rousseau), feu Léo (feu Marguerite Gadoury), feu Michel (feu Pauline Lepage), feu Joseph Albert (Hélène Villeneuve), feu Rosaire (feu Annette Charest), feu Julienne (feu Gérard Mailly), feu Lucille (feu Mario Gamache), feu Andréa (feu Arthur Longchamps). Elle était la belle-sœur de : feu Jannette (feu René Pelletier), feu Marcel (Yvette Chenard), Léna (Stanislas Sirois), Noëlla (feu Wilfrid Dionne), Réal (Yolande Caron), Béatrice (André Martel), Doris (feu Raymond Connolly), Benoit, Marie France (feu Pierre Georges Fournier), feu Jacynthe (feu André Michaud). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au personnel du 5^e étage du CHRGP et de la résidence À la Source pour leur bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup, 75, rue Saint-Henri, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2A4.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Me Josée Bélanger Notaire et conseillère juridique

NOUVEAU SERVICE :
Médiatrice familiale
accréditée

1208, 6^e Avenue, bureau 202
La Pocatière • 418 856-3474
Région de L'Islet : 418 247-7181



Avis de décès

Rolande Boissonnault (1929-2023) Mont-Carmel

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 3 février 2023, est décédée à l'âge de 93 ans et 5 mois Mme Rolande Boissonnault, fille de feu Mme Marie Anna St-Onge et de feu M. Georges Boissonnault. Elle demeurait autrefois à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 18 février 2023 de 9 h à 11 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h au salon, suivie de l'inhumation au cimetière de Mont-Carmel à une date ultérieure.

Elle était la sœur de : feu Benoit (feu Marie-Rose Lévesque), feu Blanche, feu Juliette (feu Henri Gagnon), feu Jeanne (feu Achille Ancil), feu Henri (feu Céline St-Onge), feu Léon (feu Marie-Paule St-Onge), feu Lucie (feu Maurice St-Jean), feu Claire (feu Donat Marquis), Anna (feu Jean-Léon St-Onge), feu Thérèse (feu François Desjardins), feu Lucien (feu Gilberte Lévesque), feu Gabrielle. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents ainsi que ses amis.

Des remerciements sont adressés au personnel de la résidence Labrie de Saint-Pascal et de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4^e avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0 ou à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e avenue, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Yvonne Marquis Martin (1921-2023) Saint-André-de-Kamouraska

Au CHRGP de Rivière-du-Loup le 28 janvier 2023, est décédée à l'âge de 101 ans et 10 mois Mme Yvonne Marquis, épouse de feu M. Luc Martin; fille de feu Mme Marie-Louise Albert et de feu M. Marcel Marquis. Elle demeurait à Saint-André-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 18 février 2023 de 13 h à 15 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h 30 au salon, et de là au cimetière de Saint-André à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marcel (Martine Turcotte), Louis (France Ouellet), Frédéric; ses petits-enfants : Jonathan (Cindy), Nicolas (Frédérique), Jade et Laura; ses arrière-petits-enfants : Marguerite, Chloé, Clémence, Ariane et Léon; sa belle-soeur Réjane Martin (feu Ghislain Lavoie); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Marquis et Martin ainsi que ses amis. Elle était la sœur de : feu Allredine (feu Georges Audebec), feu Omer (feu Margot Girard), feu Ernest (feu Yvonne Arpin), feu Lucienne (feu Lucien Guy), feu Simone s.c.q., feu Gérard (feu Anita Laplante), feu Alfred, feu Alice (feu Georges-Émile Chevalier), feu Gilbert (feu Alberte Bernier) et la belle-sœur de : feu Charles-Alfred (feu Olivette Giguère), feu Andrée (feu Lionel Lavoie), feu Charlotte (feu Léopold Garneau), feu Agathe (feu Philippe Léveillé), feu Rodrigue (feu Helen William), feu Edith (feu Albert Dionne), feu Thérèse (feu Léonard Pelletier), feu Raymond (feu Monique O'Boerne), feu Patrice (feu Suzanne Desjardins).

Des remerciements sont adressés au personnel de la résidence Desjardins pour les soins exceptionnels et l'attention personnalisée portés à madame Marquis, ainsi qu'au Centre hospitalier du Grand-Portage pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos marques de sympathie peuvent s'exprimer par un don à la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup, 75, rue Saint-Henri, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2A4. Formulaires disponibles au salon.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements de sympathie

Cécile Ancil La Pocatière

Vous avez eu la délicatesse, lors du décès de Mme Cécile Ancil survenu le 2 novembre dernier, de nous témoigner par un geste personnel, la part que vous preniez à notre peine. Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous exprimer notre profonde gratitude.

Veillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants : Jocelyn (Maryse Caminel), Francine (Mario Pelletier), Jean (Lucie Milliard), feu Lise, qui nous a quittés et leur père M. Gilles Lachance; ses petits-enfants et ses arrière-petites-filles.



Avis de décès

Michèle Sarrasin (1940-2023)
Saint-Pascal

Au Centre Villa Maria de Saint-Alexandre le 5 février 2023, est décédée à l'âge de 82 ans et 2 mois Mme Michèle Sarrasin, conjointe de M. Jacques Frève; fille de feu Mme Aline Vanier et de feu M. René Sarrasin. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 17 février 2023 de 12 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Saint-Pascal.

Elle laisse dans le deuil son conjoint, Jacques Frève; ses enfants : Josée (Martine Maréchal), Martin (Kristel De Repentigny), Éric (Julie Meilleur); ses petits-enfants : Henrik, Viktor, Julianne; les enfants de Jacques : Enrico (feu Chantal Roussel), Alexandra (Martin Drapeau). Elle laisse également dans le deuil ses sœurs : Françoise (Paul Lamontagne), Danielle et son frère : Étienne. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Sarrasin et Frève ainsi que ses amis. Des remerciements sont adressés au personnel de la résidence à la Petite villa pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Gemma Lavoie Sirois (1936-2023)
Pohénégamook

Au CHSLD de Rivière-Bleue le 4 février 2023, est décédée à l'âge de 86 ans et 9 mois Mme Gemma Lavoie, épouse de M. Jean-Guy Sirois; fille de feu Mme Alvine Michaud et de feu M. Joseph Lavoie. Elle demeurait à Pohénégamook (Quartier Saint-Éleuthère), Témiscouata.

La famille recevra les condoléances à la Maison funéraire JP Morin, 491, rue de l'Église, Saint-Éleuthère, le samedi 18 février 2023 de 11 h à 14 h 50. Le service religieux sera célébré le jour même, à 15 h en l'église de Saint-Éleuthère, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil son époux, Jean-Guy Sirois; ses enfants : Nicole (Jeannot Morin), Guylaine (Luc Gagnon), Louis (Louise Rousseau), Michel, Alain (Sarah Jalbert); ses petits-enfants : David, Marie-Lou (François Émond), Dominic, Élodie (Frédéric Ouellet), Thalie Sandrine, Chloé (Yvérick Bouchard), Anne-Marie (Félix Gagnon), Elsa; ses arrière-petits-enfants : Charlye, Milan, Malik, Miko, Abigaël, Jeanne, Romane. Elle était la sœur de : feu Maurice (Colette St-Pierre), Colette (feu George St-Pierre), feu Jeannine, feu Pamphile-Fernando (feu Rachel Émond), feu Thérèse (feu Paul-André Levasseur), feu Mariette (feu Jeannot Levasseur), Vital-Armand-Normand, feu Renaud (feu Hugnette Michaud), Gilbert (Lisette Nadeau), feu Laurent (Maryse Ouellet), Jean-Pierre (Denise Sénéchal), Jocelyne, Chantal (Adrien Dumont) et la belle-sœur de : feu Lucille (feu Jean-Charles Rousseau), feu Polycarpe (feu Lina Rousseau), feu Oscar-Léo, feu Annette (feu Jean Lavoie), feu Marie-Charlotte, feu Bérangère (feu Paul-Aimé Morel), feu Lionel (feu Juliette St-Pierre), feu Rachel, feu Martial, feu Léo (Laurette Dumont), feu Simon (feu Gisèle Morin), feu Pierre (Renée Landry), feu Charlotte, feu Wilfrid, feu Renaud-Laurier, Maurice (feu Nicole Delisle), feu Robert-Réal, Laurier (Réjeanne Gagné), Myrtha. Sont aussi attristés par son départ ses nièces, neveux, cousins, cousines, autres parents des familles Lavoie et Sirois ainsi que ses amis.

Des remerciements sont adressés au personnel du CLSC de Pohénégamook et du CHSLD de Rivière-Bleue pour les bons soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, 261-4715, avenue des Replats, Québec (Québec) G2J 1B8.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire JP Morin
1924, rue Principale, Pohénégamook
info@groupefunerairecaron.com
groupefunerairecaron.com
418 859-2951



Remerciements de sympathie

Carmen Gagnon Ouellet
Saint-Alexandre

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Mme Carmen Gagnon, survenu le 22 décembre 2022. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son époux, René Ouellet; ses enfants : Richard (Francine Dubé), Michelle (Daniel Boucard), Martine (Dany Pelletier), Denis, Donat (Martine Dionne); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*

La CDC ICI Montmagny-L'Islet rend disponible une agente administrative «volante»

Les organismes communautaires membres de la CDC ICI Montmagny-L'Islet ont maintenant accès à une agente administrative «volante». Que ce soit pour une demi-journée par mois ou même davantage, cette agente administrative spécialisée en comptabilité vient combler ce besoin exprimé par plusieurs organismes communautaires de Montmagny-L'Islet d'une ressource partagée ayant ce profil de compétences.

MAXIME PARADIS

Cette agente administrative s'appelle Danielle Pelletier. Elle est à l'emploi de la CDC ICI Montmagny-L'Islet depuis maintenant deux ans. Elle a bénéficié d'une formation collégiale Extra au Cégep de La Pocatière, assumée par la CDC, avec l'objectif de développer ce service aux membres.

«Avec la rareté de main-d'œuvre, avoir accès à un service de comptabilité est de plus en plus difficile pour les organismes communautaires. Souvent, ils n'ont besoin d'une ressource que quelques heures par mois, ce qui est insuffisant pour procéder à l'embauche d'une personne à temps plein. La direction générale se retrouve donc à faire les tâches liées à la comptabilité, ce qui la limite dans d'autres tâches où elle serait plus efficiente», résume Guy Drouin, codirecteur à la CDC ICI Montmagny-L'Islet.

Danielle Pelletier peut donc venir en renfort, le cas échéant. Les heures travaillées au sein de ces organismes sont facturées par la CDC. Les frais de transport ainsi que l'ordinateur portable et le logiciel de comptabilité utilisés par l'agente administrative sont assumés à même le financement à la mission de la CDC ICI Montmagny-L'Islet. «Danielle est aussi en relation avec une experte-comptable d'expérience qui peut la soutenir au besoin. Encore là, tout ça aux frais de la CDC», poursuit le codirecteur.

Déjà, quatre organismes membres de la CDC ICI Montmagny-L'Islet ont recours à ses services, souvent entre deux et trois heures par mois. Guy Drouin s'attend toutefois à ce que la demande augmente prochainement, car les comptables sont une denrée de plus en plus rare, en témoigne la difficulté pour les organismes communautaires d'avoir accès aux services de firmes comptables pour la réalisation d'audits ou d'états financiers en prévision de leurs assemblées générales annuelles, comme il a été rapporté par *Le Placoteux* dans les derniers mois.

Approche innovante

Par l'instauration de cette nouvelle proposition, la CDC ICI Montmagny-L'Islet estime détenir une nouvelle offre de service à développer en soutien aux organismes communautaires qui souffrent des effets de la pénurie de main-d'œuvre. Par le passé, Guy Drouin souligne que son organisation a assuré la direction générale par intérim d'un de ses organismes membres, le temps que le conseil d'administration puisse procéder à l'embauche de la ressource appropriée. «Je crois que notre approche est innovante, dans le contexte actuel. Nos organismes ont des besoins, ils les expriment, et on s'arrange pour y répondre. On est leur ange gardien, en quelque sorte.»

Djembés et danse africaine pour le Mois de l'histoire des Noirs

Un cinq à sept interculturel aura lieu au Centre-Femmes La Passerelle le 16 février, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs. Organisée par le Centre-Femmes, Projection 16-35 et la MRC de Kamouraska, cette soirée propose un atelier de percussions et de danse africaine, en plus de dégustations de plats haïtiens. Le tout autour d'une formule «*potluck*», où les participants sont invités à apporter un plat à partager, «*aux saveurs de [leur] pays*».

CHRISTINE BEAUDOIN

Joseph Wadjiri, originaire du Cameroun et loupévois depuis 2013, animera les ateliers en compagnie de Fodé Bangoura. Ce dernier est originaire de la Guinée-Conakry et est le cofondateur de Djembés Québec.

«C'est un super percussionniste», affirme Caroline Russell, agente d'inclusion auprès des personnes immigrantes chez Projection 16-35, en parlant de M. Wadjiri.

Une quinzaine de djembés seront sur place pour les personnes intéressées à apprendre quelques rythmes de percussion. «Le public pourra essayer et explorer ça», poursuit-elle, emballée. En ce qui a trait à l'atelier de danse, Joseph Wadjiri et Fodé Bangoura enseigneront un rythme de danse mettant en valeur l'émancipation de la femme africaine.

Le restaurant Fleurs Karaïbes, basé à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, fournira quelques bouchées, gracieusement.

Partage entre cultures

Caroline se réjouit de l'engouement observé pour les activités interculturelles organisées dans la région. Les organismes impliqués souhaitent «inviter les personnes immigrantes, mais aussi les gens de la communauté, à se rencontrer, à échanger et à faire connaissance», explique-t-elle. Elle indique qu'étant donné l'arrivée de personnes immigrantes, en région comme en ville, «il faut que les cultures se rencontrent. C'est important qu'il y ait un partage qui se fasse dans les deux sens».

Caroline mentionne que son organisme prévoit réutiliser la formule «5 à 7 interculturel» pour des événements ultérieurs.

Le VieLien maintenant offerte sur le web gratuitement

Le Comité des usagers Montmagny-L'Islet entre dans l'ère des technologies grâce à sa revue d'information Le VieLien. Présentée aux usagers et résidents des CHSLD depuis maintenant 12 ans, le VieLien propose des articles au sujet des droits des usagers, des nouveaux services en place dans le secteur Montmagny-L'Islet et des nouvelles des six CHSLD du secteur. Publiée quatre fois par année, la revue saisonnière, accessible dans les différents points de services et les municipalités des deux MRC, sera désormais disponible de manière virtuelle, et ce, tout à fait gratuitement. Il sera possible d'accéder

à la revue de trois façons : le site internet du CISSS Chaudière-Appalaches dans la section Plaintes et droits des usagers, ou encore en utilisant les code QR sur les différentes affiches du Comité des usagers qui sont accessibles dans tous les établissements du secteur. Il est aussi possible de s'abonner à la publication virtuelle en écrivant au cumul. ciyss-ca@sss.gov.qc.ca pour recevoir la revue quatre fois par année et ne rien manquer des dernières informations sur les droits des usagers.

Source : Comité des usagers Montmagny-L'Islet

CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL La persévérance scolaire, « l'affaire de tous »

En 2021, près de 60 % de la population de Région L'Islet n'atteignait pas le niveau 3 en littératie, soit le seuil nécessaire au bon fonctionnement d'un individu dans la société. Entre-temps, le taux de chômage de la MRC atteignait 1,9 % en décembre.

CHRISTINE BEAUDOIN

Selon Ariane Cyr, directrice générale de Partenaires pour la réussite éducative de Chaudière-Appalaches (PRÉCA), il n'y a pas de réponse claire quant aux particularités du décrochage scolaire dans la région. « Ce qu'on sait, c'est que le marché de l'emploi est favorable. Il y a un contexte d'opportunité. C'est facile pour les jeunes d'avoir accès à l'emploi », soutient-elle.

Les chiffres sont parlants : dans la MRC, pour chaque 100 travailleurs qui quittent le marché de l'emploi, il y en a seulement 42 pour les remplacer. En 2016, l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire a révélé que 71 % des jeunes de Chaudière-Appalaches travaillaient pendant leur secondaire, contre 53 % ailleurs au Québec. Le dilemme de travailler pendant ses études n'est pas nouveau, mais il s'est exacerbé pendant la pandémie, affirme Mme Cyr, qui croit que ces chiffres ont certainement augmenté depuis.

Naviguer à l'aveuglette

Faute de statistiques plus récentes, la directrice générale partage ses constats : les jeunes de la région travaillent un plus grand nombre d'heures, et commencent à travailler plus tôt, parfois dès 11 ans. Cette observation l'inquiète. « Il y a peu de chances, quand un phénomène social comme ça survient, qu'il s'arrête de façon spontanée. [...] Quand les jeunes commencent à travailler, c'est rare qu'ils reculent en nombre d'heures qu'ils y mettent pendant leurs études. »

La directrice du PRÉCA met en garde contre le fait que les études réalisées sur le travail des jeunes au secondaire datent. « Les études à l'époque portaient sur des jeunes


de 16 ou 17 ans. Les études sur l'impact du travail pendant les études des jeunes de 12 ou 13 ans, il n'y en a pas. Donc, en réalité, on navigue à l'aveugle pour ces nouveaux jeunes-là », dit-elle, tout en les appelant à être « triplement vigilants ».

Risques

Ariane Cyr fait valoir qu'il n'y a pas de niveau d'études postsecondaires idéal ; celui-ci est propre à chacun. Cependant, la trajectoire de vie empruntée par les personnes n'ayant pas obtenu leur diplôme d'études secondaires pourrait avoir de graves conséquences.

Dans son feuillet de sensibilisation au décrochage scolaire, le PRÉCA compile des données de diverses études au sujet d'adultes non diplômés. On y rapporte notamment une augmentation des risques pour la santé physique et mentale, une réduction de la participation active à la société, et un plus grand risque d'incarcération. Comparativement aux personnes ayant obtenu un diplôme d'études supérieures, celles non diplômées auraient une espérance de vie réduite de sept à neuf ans.

Pour la directrice générale, le travail du PRÉCA, en collaboration avec ses partenaires, est comparable à un jeu de Tetris. « Ce sont des petits blocs qui se cumulent les uns par-dessus les autres, et à un moment donné, il y en a un de trop. On ne peut pas nécessairement dire que c'est le dernier qui est le plus important, ils ont tous fait en sorte que ça ne fonctionne pas. Ce qu'on essaie de faire, c'est d'éviter que ces blocs-là ne tombent [au mauvais endroit] dans la vie des jeunes. »



OFFRE D'EMPLOI
HOMME DE
MAINTENANCE

**À la recherche d'un emploi manuel
stimulant et non routinier?**

Notre société de gestion immobilière située à La Pocatière, en affaires depuis plus de 50 ans, est à la recherche d'un homme de maintenance apte à exécuter divers travaux d'entretien d'immeubles en menuiserie, plomberie, électricité de base, peinture et différentes tâches connexes.

Plus précisément, effectuer des travaux tels que :

- Tirage de joints et peinture;
- Pose de revêtement de sol (céramique, plancher flottant, etc);
- Réparation et entretien d'équipements de plomberie et de chauffage;
- Remplacement d'interrupteurs, de luminaires et de prises électriques;
- Réparation au niveau des portes et fenêtres ainsi que de la quincaillerie : poignée de porte, peinture, serrures, etc.

Type d'emploi : Temps plein, permanent


Salaire : À discuter, selon expérience

Avantages :

- Assurance médicale complémentaire et dentaire;
- Possibilité d'organiser soi-même son temps, selon les priorités.

Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre curriculum vitae par courriel à logementsbellema@bellnet.ca ou par la poste à :

708, 4^e Avenue, bureau 202, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0




www.logementsbellema.ca

174090723



Photo : MCh Lee (unsplash.com)

Un OBNL d'habitation en cours de constitution à Saint-Pamphile

Un OBNL d'habitation regroupant autour de la même table des entreprises de Saint-Pamphile serait en cours de constitution. La démarche serait même soutenue par la MRC de L'Islet, selon une source proche du projet.

MAXIME PARADIS

L'objectif de cet OBNL serait de convertir des bâtiments existants de Saint-Pamphile en sites d'hébergement, ou d'en construire de nouveaux pour loger des travailleurs. Selon Jean-François Labonté, directeur d'usine secteur cèdre chez Maibec, les entreprises participantes seraient, entre autres, la sienne, Matériaux Blanchet, Affûtage JL, Textiles Gauvin, Bois Daaquam, Constructions L'Islet-Sud et Vifranc.

Les entreprises de Saint-Pamphile emploient actuellement une quarantaine de travailleurs étrangers qui sont pour la plupart installés dans L'Islet-Sud avec leurs familles. Au cours des trois prochaines années, ces mêmes entreprises attendent près de 150 travailleurs étrangers qui feront gonfler les besoins en logis de la petite ville de 2500 habitants qui, comme bien d'autres au Québec, souffre d'une pénurie en matière d'hébergement.

Le camping municipal Rocher Panet s'offre un prêt-à-camper

Le camping municipal Rocher Panet de L'Islet aura sur son site un prêt-à-camper qui s'apparente à une minimaison, en location dès la prochaine saison estivale. L'investissement s'élève à 50 000 \$ pour la Municipalité de L'Islet, propriétaire du camping. « On avait déjà une roulotte en location, mais qui était devenue désuète. On a regardé les options, et c'était beaucoup plus rentable pour la Municipalité d'aller vers cette option, car la durée de vie d'un prêt-à-camper est équivalente à

celle d'une maison », a indiqué Marie Joannisse, directrice générale à la Municipalité de L'Islet. Un seul prêt-à-camper est prévu pour le moment, malgré l'engouement pour ce type d'hébergement alternatif. Ce dernier sera installé de façon à offrir une vue imprenable sur le Saint-Laurent. Pouvant accueillir quatre personnes, il offrira toutes les commodités qu'on retrouve habituellement dans une roulotte, avec deux chambres, une en mezzanine et l'autre au rez-de-chaussée. (M.P.)



Photo : HabitatPod

OFFRES D'EMPLOI

LA POCATIÈRE

- CONSEILLÈRE AU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
- AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUELLE
- TECHNICIEN.NE EN INFORMATIQUE

POSTULE À
candidature@cegeplapocatiere.qc.ca

EN SAVOIR PLUS
www.cegeplapocatiere.qc.ca, section Emplois

CÉGEP
de La Pocatière
Centre d'études collégiales
de Montmagny

0728H0723.2

« Des maisons en vente, on n'en a pratiquement plus », disait récemment le maire, Mario Leblanc. Vérification faite sur le site Centris.ca, qui recense l'ensemble des résidences en vente par des courtiers immobiliers, il n'existe que deux inscriptions pour Saint-Pamphile en date du 7 février, un nombre similaire à ce qui est observé dans les autres municipalités de L'Islet-Sud. Quant aux logements, ils semblent tout aussi rares.

MRC de L'Islet

De l'avis de Jean-François Labonté, l'OBNL en cours de création serait soutenu par la MRC de L'Islet. Contactée par *Le Placoteux*, celle-ci a toutefois refusé de commenter le projet pour le moment.

Rappelons que la MRC de L'Islet a mené en 2019 une étude qui a permis de documenter la pénurie de logements sur son territoire. Une des recommandations de cette étude était la formation d'un comité logement impliquant les 14 municipalités de la MRC, indiquait en 2021 le directeur général Patrick Hamelin.

Quelques mois plus tard, le directeur du service de développement économique à la MRC de L'Islet, Sylvain Thiboutot, avançait que l'approche « un promoteur construit et loue » était peut-être plus difficile à rentabiliser en région. Il estimait alors que d'autres modèles de gouvernance comme les OBNL et les coopératives devaient désormais être envisagés.



Professionalisme, Respect, Expertise et ingéniosité, Responsabilité, Fierté et appartenance

OFFRES D'EMPLOI

Le groupement forestier Grand-Portage est à la recherche :

D'UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DES OPÉRATIONS EN FORÊT PUBLIQUE

Description

Le coordonnateur des opérations participe à la planification des activités en forêt publique et supervise une équipe de soutien technique afin de caractériser le terrain, compiler les données et préparer l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'approbation de la planification et à la signature des rapports d'exécution par l'ingénieur.

Scolarité : Diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement forestier

Expérience : Un minimum de trois années d'expérience pertinente

D'UN(E) CONTREMAÎTRE

Description

Le titulaire du poste est responsable de la supervision des travaux et assure l'encadrement des travailleurs étrangers temporaires en plus de diriger leur travail, il est responsable de veiller à leur bonne intégration en milieu de travail et doit offrir un soutien pour l'établissement des dits travailleurs dans leur milieu de vie. Le poste implique aussi la prise de données et la préparation de travaux sylvicoles.

Scolarité et expérience : Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou collégial (DEC), ou un diplôme secondaire (DES) avec 5 années en supervision de personnel et une année d'expérience dans le domaine forestier.

D'UN(E) TECHNICIEN(NE) DE SECTEUR

Description

Le titulaire du poste offre un soutien technique aux propriétaires qu'il dessert, caractérise le terrain, compile les données et prépare l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'approbation de la planification et à la signature des prescriptions sylvicoles par l'ingénieur. Il doit avoir une connaissance de base sur la mise en marché des bois.

Scolarité : Diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement forestier

Expérience : Un minimum de trois années d'expérience pertinente, connaissance d'ArcGIS

Veillez transmettre votre candidature d'ici le 24 février 2023 :

info@gfgp.ca

Groupement forestier Grand-Portage inc.

1004, route des Roches, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
418 495-2054

0123H0723



À Rivière-Ouelle, au Kamouraska, le Camp a besoin de toi...

L'été 2023, c'est à Rivière-Ouelle que ça se passe! Le Kamouraska a encore des secrets à te faire découvrir!

Tu es passionné de plein air, tu rêves d'espace, d'avoir le fleuve à tes pieds et prendre le temps de vivre au rythme du Camp et des marées?

Tu cherches un style de vie qui permet d'allier ta passion pour le plein air à faire la différence dans la vie des gens, tout en étant rémunéré, logé et nourri sur un des plus beaux sites et un des secrets les mieux gardés du Kamouraska?

Tu veux acquérir une expérience de travail et profiter de la vie, tout en vivant dans un environnement qui conjugue la satisfaction de tous tes besoins?

Viens avec ta gang! Tu peux faire partie de la grande famille du Camp Canawish, animer des groupes et, dans tes temps libres, faire du kayak, de l'escalade ou encore profiter de nos micro-brasseries, restos ou activités culturelles.

Fais-nous parvenir ta candidature (CV et lettre de motivation) en vue de combler les postes suivants à l'été 2023 :

- MONITEUR, MONITRICE
- PRÉPOSÉ(E) AUX SOINS
- ENTRETIEN
- AIDE DE CAMP
- INFIRMIER(ÈRE)
- SAUVETEUR(SE)

Notre mission est d'offrir à une clientèle vivant avec une problématique de limitation intellectuelle, physique et / ou socio-affective des séjours en camp de vacances dans un environnement naturel et humain de qualité, et favoriser un temps de répit aux familles naturelles ou d'accueil.

Pour en savoir plus : <https://www.campanawish.com/>
Téléphone : 418 856-3674 Courriel : info@campanawish.com

10102610723

EBĒN
L'essence du Bien-être

Les Résidences Labrie

Résidences pour aînés

OFFRES D'EMPLOI



EMPLOIS DISPONIBLES

Préposé(e) à l'entretien ménager
Préposé(e) au service aux tables
Préposé(e)s aux bénéficiaires



FORMATION PAYÉE - REPAS FOURNIS

Marie-Ève Gagnon, Directrice
465, av. Chapleau, Saint-Pascal

(418) 492-7922

www.ebenresidences.ca
info@ebenresidences.ca

C'EST PLUS QU'UN EMPLOI !

« C'est ta chance de te réaliser
et de faire progresser ta carrière. »



FONDERIEPOITRAS.COM





OFFRE D'EMPLOI

L'Office d'habitation de la région de l'Islet offre des logements à prix modiques aux aînés et aux familles à faibles revenus à travers dix municipalités de la MRC de l'Islet en plus d'assurer la gestion d'une RPA.

AGENT(E) DE BUREAU

Poste temps plein, 34 heures par semaine

Horaire : Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30, vendredi de 8 h à 12 h.

Taux horaire : 22,75\$

Avantages sociaux :

- 10 jours de maladie par année
- 9,5% du salaire dans le régime de retraite après six mois
- Assurance collective après trois mois

Responsabilités :

- Répondre au téléphone
- Émettre des bons de travail
- Ouvrir des dossiers pour les nouveaux requérants
- Processus de signature de bail incluant les visites des logements
- Reconduction des baux
- Rencontrer de la clientèle au bureau

Qualification requises :

- Expérience en service clientèle important
- Entregent
- Communique efficacement et professionnellement en français
- Capacité à apprendre un nouveau logiciel

Date limite de candidature : 28 février

Date de début : 1^{er} mai

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à yves.fournier@orhmontmagny.ca

416280723

SUDOKU

JEU N° 805

		6	9	3	8			
					5			9
		3						
9			8	5			7	
	3			1				4
				2			3	6
2		7					1	
			7					3
	1			9			4	

RÉPONSE DU JEU

7	4	9	2	6	5	8	1	3
3	8	7	4	1	2	8	6	5
5	6	1	8	3	7	4	2	9
6	3	8	9	4	2	6	5	1
8	3	2	6	1	7	5	9	4
6	4	8	5	3	1	7	2	9
5	6	3	1	6	4	7	2	8
4	8	1	2	7	5	3	6	9
7	2	6	9	3	8	4	5	1

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
12							13			
14					15					
16			17	18				19		
20		21		22				23		
24			25				26			
27						28		29		30
		31			32		33			
34	35				36		37		38	
39				40						
		41	42			43				
44									45	

HORIZONTALLEMENT

1. Navigateurs des pays scandinaves.
8. Divisions du temps.
12. Au début.
14. Signe de musique.
15. Caractère de ce qui est dangereux pour la santé.
16. De même.
17. Il miaule.
19. Principal fleuve d'Afrique.
20. Voile triangulaire.
22. Consommée.
24. Le sort a la sienne.
26. Fut changée en génisse.
27. Dissimulée.
28. Couchée.
31. Vivent en meutes.
33. À lui.
34. Pour étamer.
36. Étoile de mer.
39. Coule en Suisse.

VERTICALEMENT

1. Transformation du raisin en vin.
2. Sans caractère.
3. Prêt-à-monter.
4. En outre.
5. Conjonction.
6. Peut se dire d'une main.
7. Navire à voiles.
8. Attendri.
9. Organes sécréteurs.
10. Complète.
11. Monument funéraire.
13. Obstacle dangereux.
18. Se dit avant de partir.
21. Buttes.
23. Brun clair, tirant sur le roux.
25. Gaz.

28. Porte avec violence.
29. Mises à sec.
30. Le fourmilier en est un.
32. Repère, au golf.
35. Division du temps.
37. Principe chinois.
38. Atomes.
40. Autour du cou.
42. Government Issue.

E	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E
N	A	S	I	L	E	S	V	I	N	O
S	E	N	T	E	G	O	N	O	T	E
N	O	I	N	O	C	R	E	A	T	I
T	A	I	N	A	S	T	R	I	E	
A	V	L	O	P	S	A	D			
C	E	L	E	A	L	I	E			
F	O	C	D	E	P	E	N	S	E	
L	I	L	M	A	T	O	N			
N	O	T	E	N	O	C	O			
L	I	N	T	A	L	E	M	E	N	T
L	I	K	I	N	G	S	E	R	S	

RÉPONSE DU JEU

01240623

VOUS AIMERIEZ TRAVAILLER DANS UNE PETITE AUBERGE ?
DANS UN CLIMAT DE CONVIVIALITÉ ? UN MILIEU DE TRAVAIL À L'ÉCHELLE
HUMAINE ? UN ENVIRONNEMENT PROCHE DE LA NATURE ?



EST À LA RECHERCHE D'UN.E
CUISINIER (ÈRE)



La Maison de Jean-Baptiste, aménagée dans l'ancien presbytère de Saint-Denis-de la Boutellerie, comprend un volet hébergement de cinq chambres et un café, qui propose déjeuners, collations et lunchs. En exploitation depuis 2020, elle est gérée par un organisme sans but lucratif. Ses services sont offerts à l'année pour répondre aux besoins tant de la communauté locale que de la clientèle touristique. Pour plus d'information, visitez <https://www.lamaisondejeanbaptiste.com>

PRINCIPALES FONCTIONS DU (DE LA) CUISINIER (ÈRE) :

- Planifier et préparer la nourriture pour le Café (déjeuners, soupes, salades, sandwichs variés, desserts, galettes, muffins et autres)
- Contribuer au développement de l'offre et à l'élaboration du menu
- Encadrer les employés pour la bonne marche des opérations
- Assurer l'approvisionnement et maintenir les relations avec les fournisseurs
- Collaborer au maintien de la propreté de la cuisine

STATUT DE L'EMPLOI:

- Temps plein et/ou temps partiel
- Horaire flexible selon vos disponibilités
- Environnement de travail agréable
- Esprit communautaire

- Expérience, un atout
- Début de l'emploi : Mars - Avril 2023
- La rémunération sera établie en fonction de l'expérience.

Si ce défi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae par courriel à lamaisondejeanbaptiste@gmail.com, dès maintenant.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

0331H0723

AVIS PUBLIC

1. Que lors de la séance tenue le lundi 6 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « **règlement numéro 229 relatif à la démolition d'immeubles** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 février 2023, à 19 h 30, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. Que le règlement concerne le territoire de toute la municipalité.
5. Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, au bureau de la municipalité situé au, 146, rang des Côtes, à Saint-Germain-de-Kamouraska.

Donné à Saint-Germain-de-Kamouraska, ce 9^e jour du mois de février 2023.

Hélène B. Bernier
Directrice générale, greffière-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA
M.R.C. DE KAMOURASKA

0325H0723

AVIS PUBLIC RÈGLEMENT # 369-2023

1. Que lors de la séance tenue le 7 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « **Règlement numéro 369-2023 relatif à la démolition d'immeubles** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 mars 2023, à 20 h 00, à la salle au rez-de-chaussée de la Caserne incendie, située au 617 route 289, à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse (ou un autre membre du conseil désigné par celle-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. Que le règlement concerne le territoire de toute la municipalité.
5. Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 629 route 289, à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

DONNÉ À SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA, CE 10^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2023.

Dany Sénéchal

Directeur général, greffier-trésorier et responsable du développement économique



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT
M.R.C. DE KAMOURASKA

0331H0723

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

QUE, lors de la séance tenue le 1^{er} novembre 2022, le conseil de la municipalité a adopté le Règlement numéro 11-22 visant à modifier le règlement de zonage numéro 02-91 de la municipalité afin d'encadrer les établissements de résidence principale sur le territoire de la municipalité;

QUE ledit règlement numéro 11-22 a été approuvé par les personnes habilitées à voter de la municipalité, le 23 novembre 2022;

QUE ledit règlement numéro 11-22 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 25 janvier 2023;

QU'en conséquence, le Règlement numéro 11-22 entre en vigueur en date de la présente;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du Règlement numéro 11-22 au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau, situé au 12, avenue des Érables, à Saint-Gabriel-Lalemant, ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Gabriel-Lalemant, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
MRC DE KAMOURASKA

1135H0723

AVIS PUBLIC

1. Que lors de la séance tenue le 6 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « **règlement numéro 382 relatif à la démolition d'immeubles** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 février 2023, à 19 h 00, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. Que le règlement concerne le territoire de toute la municipalité.
5. Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 395, chemin des Sables Est à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Isabelle Michaud,
Directrice générale et greffière-trésorière

Une série d'activités pour les Journées de la persévérance scolaire

Parce que bien entourés, les jeunes peuvent tous persévérer! Voilà l'un des principaux messages des Journées de la persévérance scolaire (JPS) qui se déroulent du 13 au 17 février et qui portent depuis plusieurs années le thème « Nos gestes, un plus pour leur réussite ». Parce qu'aux côtés de chaque jeune qui fournit des efforts dans son parcours scolaire, il y a des adultes qui jouent un rôle essentiel, cette édition souhaite montrer l'apport de ces derniers dans la motivation, la résilience et la confiance que les jeunes développent. Un peu partout dans la région, des organisations partenaires de la Démarche COSMOSS proposeront des activités pour mettre en lumière l'importance de la persévérance scolaire.

Source : COSMOSS Bas Saint-Laurent



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMELO
MRC DE KAMOURASKA

0331H0723

AVIS PUBLIC

1. Que lors de la séance tenue le 7 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « **règlement numéro 329-2023 relatif à la démolition d'immeubles** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 février 2023, à 19 heures à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. Que le règlement concerne le territoire de toute la municipalité.
5. Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 22, rue de la Fabrique, à Mont-Carmel.

Donné à Mont-Carmel, ce 8^e jour du mois de février 2023.

Maryse Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière



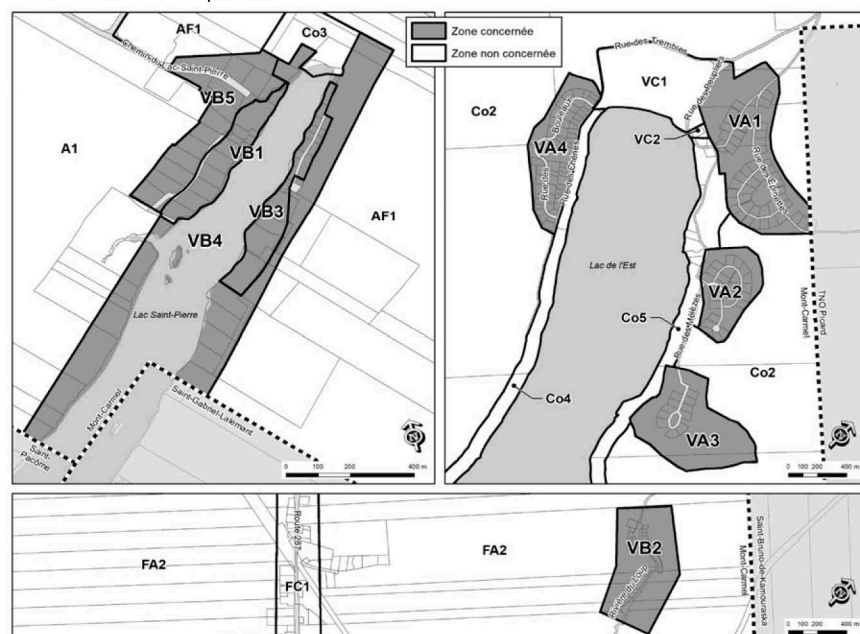
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMELO
MRC DE KAMOURASKA

0331H0723

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116-1990

1. QUE lors de la séance tenue le 7 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le premier projet de « **règlement numéro 328-2023 afin d'abroger l'article 5.8.4 concernant le rapport plancher/terrain** ».
2. QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 février 2023, à 19 heures à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à une procédure d'approbation référendaire, soit d'abroger l'article 5.8.4 concernant le rapport plancher/terrain dans les zones de villégiature de type VA et VB de la municipalité.
4. QUE le projet de règlement vise les zones VA1, VA2, VA3, VA4, VB1, VB2, VB3, VB4 et VB5 illustrées sur les croquis suivants:



L'illustration des zones concernées peut être consultée au bureau de la municipalité.

5. QUE le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de Mont-Carmel situé au 22, rue de la Fabrique à Mont-Carmel, durant les heures régulières d'ouverture et sur le site Internet de la municipalité : <http://www.mont-carmel.ca/avis-publics-reglements-contrats/>.

Donné à Mont-Carmel, ce 8^e jour du mois de février 2023.

Maryse Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière

Saint-Pascal appuie la persévérance scolaire

Du 13 au 17 février 2023, la Ville de Saint-Pascal, en collaboration avec COSMOSS Kamouraska, prendra part à la 16^e édition des Journées de la persévérance scolaire sous le thème « Bien entourés, les jeunes peuvent tous persévérer! ». L'entourage des jeunes sera à l'honneur dans le cadre de cette campagne 2023, qui souhaite reconnaître l'apport primordial des adultes et de tout le milieu qui entourent chaque jeune dans la motivation, la résilience et la confiance en soi, et saluer leur engagement

à faire de la persévérance scolaire une priorité. En plus de signifier son appui à la cause par résolution, la Ville de Saint-Pascal hissera le drapeau des journées de la persévérance scolaire à l'avant de l'hôtel de ville et encouragera directement les jeunes à l'école via un message diffusé sur l'enseigne numérique à l'entrée de la Ville. La Ville de Saint-Pascal est fière de ses jeunes; tous ensemble faisons une différence dans leur parcours et valorisons leurs efforts!

Source : Ville de Saint-Pascal



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, Pierre Leclerc, directeur général/greffier-trésorier;

1. Que lors de la séance tenue le 6 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « **Règlement numéro 309 relatif à la démolition d'immeubles** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 mars 2023, à 19 h 45, à la salle du conseil (Sacristie) sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que le projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Que le projet de règlement vise tout le territoire de la municipalité.
5. Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières du bureau, à l'édifice municipal situé au 11A, côte de l'église, à Saint-Philippe-de-Néri

Donné à Saint-Philippe-de-Néri, ce 9^e jour de janvier 2023.

Pierre Leclerc, dir. général/greffier-trésorier

034010723



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement relatif aux dérogations mineures.

1. Que lors de la séance tenue le 6 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « **règlement numéro 383 relatif aux dérogations mineures** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 février 2023, à 19 h 00, à la salle du conseil sur le premier projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que le projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Que le projet de règlement vise tout le territoire de la municipalité.
5. Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 395, chemin des Sables Est à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Isabelle Michaud,
Directrice générale et greffière-trésorière

113510723



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH
M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement relatif à la démolition d'immeubles

1. Que lors de la séance tenue le 7 février 2023, le conseil de la municipalité a adopté le PREMIER projet de « **règlement numéro 2023-33 relatif à la démolition d'immeubles** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 28 février 2023 à 18 h 30 à la salle du conseil au 41, chemin du Village sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que le projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Que le projet de règlement vise tout le territoire de la Municipalité.
5. Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 12, route de l'Église, à Saint-Onésime-d'Ixworth.

DONNÉ À SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH, CE 14^e JOUR DE février 2023.

Nancy Lizotte, greffière-trésorière

033810723



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT
M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

QUE, lors de la séance tenue le 1^{er} novembre 2022, le conseil de la municipalité a adopté le Règlement numéro 14-22 visant à modifier le règlement de zonage numéro 02-91 de la municipalité afin d'encadrer les résidences de tourisme sur le territoire de la municipalité;

QUE ledit règlement numéro 14-22 a été approuvé par les personnes habilitées à voter de la municipalité le 14 octobre 2022;

QUE ledit règlement numéro 14-22 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 25 janvier 2023;

QU'en conséquence, le Règlement numéro 14-22 entre en vigueur en date de la présente;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du Règlement numéro 14-22 au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau, situé au 12, avenue des Érables, à Saint-Gabriel-Lalemant, ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Gabriel-Lalemant, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

033810723_2



VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 387-2022 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 87-2005 DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL AFIN D'AJOUTER L'USAGE « CHATTERIE » DANS LA CLASSE D'USAGES 94 « COMMERCE ET INDUSTRIE LIÉS À L'AGRICULTURE » ET D'AUTORISER CET USAGE DANS LA ZONE AD14.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Objet du projet.

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté lors de la séance ordinaire du 6 février 2023, le second projet de règlement numéro 387-2022 amendement le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'ajouter l'usage « chatterie » dans la classe d'usages 94 « Commerce et industrie liés à l'agriculture » et d'autoriser cet usage dans la zone Ad14.

2. Demande de participation à un référendum.

Ce second projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

La disposition du second projet de règlement numéro 387-2022 qui peut faire l'objet d'une demande est la suivante :

• **ARTICLE 3 : MODIFICATION DE LA SECTION 4.1 « GRILLE DES USAGES »**

La section 4.1 « Grille des usages » du Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal est modifiée de la façon suivante :

a) Dans la grille des usages relative à la zone Ad14, la lettre A-7 « Chatterie » est ajoutée vis-à-vis la classe d'usages « 94 Commerce et industrie liés à l'agriculture ».

Une demande relative à la disposition mentionnée ci-dessus peut provenir des personnes intéressées de la zone concernée soit Ad14 ainsi que des zones contiguës à celle-ci, soit Ad13, Ad15, Ad16, A3, A3.1.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Conditions de validité d'une demande.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet, la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité situé au 465, rue Taché, à Saint-Pascal au plus tard le huitième jour suivant celui de la publication du présent avis, soit le 23 février 2023;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Les demandes peuvent être présentées de façon individuelle ou collective. Chaque signature doit être accompagnée du nom de la personne, de son adresse et d'une mention indiquant à quel titre la personne signe.

4. Absence de demandes.

La disposition du second projet de règlement numéro 387-2022 qui n'aura pas fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Consultation du projet.

Le second projet de règlement numéro 387-2022 est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à l'adresse : <https://villesaintpascal.com/demande-de-participation-a-un-referendum/> ainsi qu'à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, au 465, rue Taché, à Saint-Pascal, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

6. Description des zones.

La zone concernée par cette modification est la zone Ad14, laquelle peut être décrite comme suit : Ad14 : Cette zone est située de part et d'autre de la route 230 Ouest et est bornée au nord et à l'est par la rivière Kamouraska. Elle est située à l'est de la rue Hector.

L'illustration de la zone concernée et des zones contiguës peut être consultée à la même adresse Internet que le projet de règlement ainsi qu'au bureau de la municipalité sur rendez-vous.

Donné à Saint-Pascal, ce 10^e jour de février 2023.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

034410723

BLOC-NOTES

BINGO COMMUNAUTAIRE Rivière-Ouelle

Les Bingos du samedi soir, au profit de la Fabrique de Rivière-Ouelle, reprennent à compter du 04 février 2023. Heure : 19h30. Lieu : salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle, GOL 2C0. Des prix d'une valeur de 2300\$ seront distribués chaque soirée.

leurs invités : atelier sur le point jacquard en tricot, le mercredi 22 février 2023 à 13h30; atelier sur le tricot le mercredi 15 mars à 19 heures. Les activités ont lieu au local situé au 555, rue Hudson à St-Pascal. Il est recommandé de faire une réservation au 418-492-5926 (Myrtha St-Pierre) et 418-492-5292 (Hélène Emond)

Michel Lavoie 418-863-3770
Saint-Pascal
DINER MENSUEL. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal, vous invite le jeudi 16 février 2023 au centre Robert Coté, pour fêter la Saint-Valentin. Mettez une petite touche de rouge sur vous. Il y aura un petit bingo après le dîner. Réservation obligatoire chez Claudette 418-492-733 ou Lucie 418-492-7574. Bienvenue à tous.

rect. Sujets abordés: faire des virements, déposer un chèque, programmer des paiements autorisés, etc. Étant donné la fermeture de la succursale de Sainte-Hélène, nous vous suggérons fortement de profiter de ces informations pour vos transactions futures. Réservation et information : Yolande 418-283-2447 et Jocelyne 418-492-7171
50 ANS D'ACTIVITÉS. Notre club fête ses 50 ans cette année. Nous invitons les membres anciens et actuels à nous faire parvenir photos, souvenirs, anecdotes ou autres pour que nous puissions faire un montage. Nous comptons sur la participation de tous. Pour informations : Diane 418-492-5371 ou Jocelyne 418-492-7171

boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

La Pocatière
 Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 18h30 à 20h30, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite.

Rivière-du-Loup
 Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE KAMOURASKA-L'ISLET

La Pocatière
CONFÉRENCE. La Société d'horticulture et d'écologie de Kamouraska-L'Islet vous invite à une conférence de Mme Marie-Claude Carbonneau sur l'entretien des arbres et arbustes et conifères, le mercredi 15 février 2023 à 19 h 30, à l'ITAQ, La Pocatière. La soirée débutera par un échange de boutures de plantes d'intérieur.

CERCLE DE FERMILIÈRES DE SAINT-PASCAL

ATELIERS SPÉCIAUX. En 2023, en plus de ses ateliers réguliers du lundi à 13h30, le Cercle de Fermières de Saint-Pascal offrira des ateliers spéciaux ouverts aux membres et à

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Kamouraska
DINER. Vous êtes cordialement invité à notre prochain dîner qui se tiendra le mardi 21 Février 2023, au centre communautaire de Kamouraska. Pour réservation ou information

CLUB RAYON D'OR

Saint-Hélène
SERVICES BANCAIRES. Nous invitons les membres et non-membres à une séance d'information sur l'utilisation d'ACCÈS D qui vous sera donnée par une formatrice de Desjardins. Date : le vendredi 28 avril 2023 de 13h à 14h30. Lieu : Résidence Les Pivoines. Apporter téléphone, tablette et portable pour pratiquer en di-

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal
 Si vous voulez arrêter de

50 ans Bellema
 GESTION IMMOBILIÈRE

Vous cherchez un logement ou un local commercial?
 Très beaux logements situés au centre-ville de La Pocatière ou sur la rue du Verger. Logements chauffés et éclairés

DISPONIBILITÉ : COMPLET

VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN?
 Terrains à vendre au centre-ville de La Pocatière, avec services, situés au sud de la rivière St-Jean, secteur rue du Cheminot et de la Vigie

Bellema S.E.C.

418 856-2566 (jour)
 418 371-0546 (soir) Louise Ouellet
 418 598-7765 (soir) Mario Deguire
 708, 4^e Avenue, bur. 202, La Pocatière

GICLEURS PIERRE PLOURDE

Votre partenaire de confiance contre les incendies

SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE

98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
 pplourde@gicleursplourde.com

Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358

CMMTQ
 Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01

Le programme Auto-Rein, c'est aussi simple que ça.

Faites don du véhicule dont vous souhaitez vous départir.

Vous aidez ainsi des milliers de personnes qui souffrent de maladie rénale au Québec.

Le remorquage est gratuit. Reçu fiscal de 300\$ minimum*.

**Pour les véhicules de plus grande valeur et jugés aptes à la revente, un reçu fiscal équivalent à l'évaluation au moment du don est émis.*

autorein.ca • 1 888 228-8673

PROVINCE DE QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LELANT
 M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage QUE lors de la séance tenue le 7 février, le conseil de la municipalité a adopté le projet de règlement numéro 16-23 relatif aux dérogations mineures;

QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 février 2023, à 19 h 00, à la salle du conseil, sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption, et il entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet de règlement peut être consulté par tout intéressé durant les heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 12 avenue des Érables, à Saint-Gabriel-Lalemant, ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Gabriel-Lalemant, ce 9^e jour du mois de février 2023.
 Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LELANT
 M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage QUE lors de la séance tenue le 7 février, le conseil de la municipalité a adopté le projet de règlement numéro 18-23 relatif à la démolition d'immeubles;

QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 février 2023, à 19 h 00, à la salle du conseil, sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption, et il entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet de règlement peut être consulté par tout intéressé durant les heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 12 avenue des Érables, à Saint-Gabriel-Lalemant, ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Gabriel-Lalemant, ce 9^e jour du mois de février 2023.
 Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

ROYAL LEPAGE KAMOURASKA-L'ISLET
 Agence immobilière
 FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE

L'équipe par excellence dans le Kamouraska

Nouvelle inscription

RIVIÈRE-OUELLE, 154, CHEMIN DE LA POINTE
 169 900\$
 Propriété située près du fleuve et à proximité du Camping Rivière-Ouelle. Terrain de 16 748 pc. 3 chambres à coucher. Belle occasion d'obtenir une propriété avec vue sur le fleuve.
Véronique Drapeau 418-894-3375

ST-JOSEPH, TERRAIN #5, 8^e RANG.
 Immense terrain de villégiature, zonage blanc, superficie 460 020 pc. Endroit paisible avec arbres matures. Accès par le rg 9 et avec droit de construction pour chalets autonomes.
Véronique Drapeau 418 894-3375

ST-PASCAL, 625A-625B, BOUL. HÉBERT.
 Très bel immeuble rénové, avec log. 4 1/2 à l'étage et partie commerciale au RDC. Grand terrain avec garage. Endroit stratégique pour projet d'affaires. Belle occasion!
Pascal Alain 418 860-5172

LA POCATIÈRE, 1430 AV. DE LA GRANDE-ANSE.
 • Belle résidence ancestrale sur terrain de près de 6 000 m² longeant la rivière. • Arbres matures, grand garage avec atelier isolé. • Un petit coin de paradis à prox. de tous les services de la ville!
Pascal Alain 418 860-5172 et Aline Ouellet 418 860-6723

RIVIÈRE-OUELLE, 110, ROUTE 230.
 Spacieux plain-pied 30' x 42' avec garage intégré, terrain fermé au complet bordé par des haies, donc beaucoup d'intimité. Remise 20' x 33' sur le béton. Terrain 33 260 pc.
Jean-Marc Dionne 418 856-5554

STE-HÉLÈNE, 1103, CÔTE ST-PIERRE.
 Plain-pied construction récente. Garage, gazbo, remise et terrain paysagé. 2 c.c. au RDC, 2 s. de bain et poss. d'ajouter 2 c.c. au s-sol. Matériaux de qualité, une clé en main à voir!
Pascal Alain 418 860-5172

ST-BRUNO, 301, RUE MICHAUD.
 • Maison de campagne ancestrale sur terrain + de 26 000 pc. • Bon état. • Bon état. • Bon état.
Pascal Alain 418 860-5172 et Aline Ouellet 418 860-6723

LA POCATIÈRE, 1005, RUE SIROIS.
 Grande propriété entretenue avec soin. 6 c.c. dont 3 au sous-sol avec cuisinette, revenus de 900\$ par mois. Grand terrain boisé, garage attaché de 12 X 26 pi., intérieur au goût du jour.
Jean-Marc Dionne 418 856-5554

ST-CYRILLE-DE-LESSARD, 274-274B, RUE PRINCIPALE. Immeuble 3 logements très propre et bien entretenu. Loué à 100%. Prix budget/Idéal comme premier investissement.
Corinne Fortin 418 863-7202 et Pascal Alain 418 860-5172

ST-PASCAL, 273, RUE TACHÉ
 • Gaz-bar en libre-service. • En opération avec bonne clientèle. • Situé près de l'autoroute.
 • Occasion idéale d'être son patron. Revenus garantis.
Pascal Alain 418 860-5172 et Aline Ouellet 418 860-6723

ST-GERMAIN, 85, ROUTE 132. Magnifique propriété clé en main. Comprisant 2 c.c., 1 s. de bain et une s. d'eau. Le fleuve, les couchers de soleil, la vue sur les montagnes... il ne manque que vous!
Véronique Drapeau 418 894-3375

LA POCATIÈRE, 707, AV. DE LA GRANDE-ANSE. Domaine exceptionnel comprenant résidence d'époque rénovée avec goût, pub intime, maison pour proprio, loft pour location, suite pour location. Camping 25 sites. Excellents revenus. +++
Corinne Fortin 418 863-7202

ST-GABRIEL-LELANT, 222, ROUTE 230 - Attention entrepreneurs : condo commercial et industriel. Prix intéressant. Moins de 2000\$ dans un centre commercial. Comprend 2 bureaux.
Corinne Fortin 418 863-7202 et Pascal Alain 418 860-5172

Suivez-nous sur les médias sociaux :
 Facebook, Instagram, Twitter

414, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière
 Tél. : 418 856-3625 • Téléc. : 418 856-1613
 Courriel : royallepagekl@royallepage.ca
www.royallepagekl.ca

PETITES ANNONCES

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard (frais de 1,00 \$)
En argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

1re parution (20 mots)	8,50\$
Répétition	7,50\$
1re parution encadrée	13,50\$
Répétition	12,50\$
Mots additionnels	0,25\$
Prière (max. 20 mots)	8,50\$
Prière longue	17,00\$
Prière avec image	22,00\$
Avis de décès	75,00\$
Remerciements de sympathie	65,00\$
Messe anniversaire	65,00\$
Retour de photo	1,00\$

Heure de tombée : vendredi 16 h 30

Par téléphone - Saint-Pascal :
418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Télec. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
491, avenue D'Anjou
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses

ANIMAUX

À vendre. Croisés Pékinois-Carlin. Nés le 16 décembre 2022. 2 femelles, 2 mâles. Kit de départ. Appelez au 418 354-2363 (22/02)

ASTROLOGIE

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

LOGEMENTS À LOUER

La Pocatière. 4 1/2 situés au 613, rue du Verger, de 650\$/mois, non chauffé, non éclairé. Grand appartement avec dépendance directement dans le logement. Près de tous les services. Disponibles le 1er juillet. Pour information ou visite : 418 856-6154 (Gérard Ferland) (Inf)

LOGEMENTS À LOUER

Vérifiez nos disponibilités :
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés
Situés du 901 au 911, 12^e Avenue, La Pocatière



Marco Gingras, concierge :
418 866-1020
Réal Delagrave, Montmagny :
418 248-7141

Sans frais : 1 877 248-7141

www.logementscotesud.com

LEMIEUX LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

418.856.2824

FERBLANTERIE DE L'EST INC.

les Bardeaux TM REVÊTEMENT

Tél.: 418 492-1384
Télec.: 418 492-6432
Cell.: 418 860-6432

260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL

Plage - Recouvrement
Moules de tôle
Tôles à toitures à l'ancienne

Gaétan Ouellet, prop.

La Pocatière. 5 1/2 situés au 611, rue du Verger, de 675\$/mois, non chauffé, non éclairé. Grand appartement avec dépendance directement dans le logement. Près de tous les services. Disponibles le 1er mai. Pour information ou visite : 418 856-6154 (Gérard Ferland) (Inf)

La Pocatière. 2 logements 3 1/2 et 4 1/2 situés au 104, 6eme avenue, 575\$/mois, non chauffés, non éclairés. Grands appartements avec dépendance, près de tous les services. Disponibles le 1er juillet. Pour information ou visite : 418 868-3136 (Martin St-Pierre) (Inf)

La Pocatière. 4 1/2 situés au 98, 12eme avenue, 675\$/mois, chauffé et éclairé. Grand appartement avec balcon et dépendance, près de tous les services. Disponibles le 1er juillet. Information ou visite : 418 856-4327 (Marie-France) (Inf)

La Pocatière. 4 1/2. Non chauffé, non éclairé. Situé au 613, rue du Verger. Porte verrouillée avec intercom. Concierge sur place. 650\$/mois. Libre au 1er juillet 2023. Pour informations appelez (inf) 418 856-6154

Saint-Pascal. 5 1/2. Situé au 846, rue St-Joseph. État neuf. Chauffé. Éclairé. Meublé et plus. Libre immédiatement. Appelez après 5h au 418 492-2499 (01/03)

LOCAL À LOUER

Saint-Denis. Locaux à louer dans « ancien dépanneur ». Pour commerces à l'année ou saisonniers. Pour information : 438 498-4962 OU 1 800 658-4962 (15/03)

Le Scénario cinéma

3593H0723

Soirées-Robots
Mardis & Mercredis
8.00\$

CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319

www.cinemasenario.com

QUANTUMANIA
20 ET 3D

DERNIÈRE DANSE
LE CLOU DU SPECTACLE

LA BALEINE
DARREN ARONOFSKY

ASTÉRIX & OBÉLIX
L'EMPIRE DU MILIEU

Horaires du vendredi 17 février au jeudi 23 février

ANT-MAN ET LA GUÊPE:
QUANTUMANIA (GDJE)
3D: Ven - Sam - Mar - Mer & Jeu: 19h30
2D: Sam & Dim: 13h30

MAGIC MIKE: DERNIÈRE DANSE (GDJE)
Vendredi: 19h45 / Samedi: 13h45 - 19h45
Dimanche: 13h45 / Mardi à Jeudi: 19h45

ASTÉRIX & OBÉLIX: L'EMPIRE DU MILIEU (G)
Vendredi: 19h30 / Samedi: 13h45 - 19h30
Dimanche: 13h45 / Mardi à Jeudi: 19h30

LA BALEINE (13+)
Vendredi: 19h45 / Samedi: 14h00 - 19h45
Dimanche: 14h00 / Mardi à Jeudi: 19h45

CINEMA LOUISE

real 3D
100% numérique

Représentation tous les jours à 19 h 30
DU VENDREDI 17 AU JEUDI 23 FÉVRIER
PROJECTIONS SPÉCIALES : SAMEDI ET DIMANCHE 14 H

19 h 30 : en 3D

14 h : en 2D

QUANTUMANIA
20 ET 3D

CE QU'ELLES DISENT
D'APRÈS LE LIVRE DE MIRIAM TOUSSAINT
NE RIEN FAIRE. RESTER ET SE BATTRE. PARTIR.

418 852-2891
www.cinamalouise.com

Saint-Pascal. Plusieurs unités d'entreposage de 5 X 10, 60\$/mois. Aussi, locaux commerciaux de 2500 pieds carrés avec porte de garage et débarcadères, chauffage inclus. Pour infos : 418 333-2589 (Marc) (inf)

OFFRES DE SERVICES

Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 514-282-2022
www.sossaaq.com

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne . www.lesseductrices.ca

STATISTIQUES DE LA SEMAINE du 2 au 8 février 2023

WWW.QUILLESSTPASCAL.CA



255, av. Patry, Saint-Pascal, (autoroute 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432

www.olivierkamouraskachrysler.com

Mardi 19 h

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES)	POINTS
1 ^{er} (1) Le Roy du Dénéigement	15
2 ^e (6) Toyota RDL	14
3 ^e (3) Alimentation St-Bruno	13
4 ^e (4) Alimentation Lucien Dubé	10
5 ^e (8) Transpro BSL	8
6 ^e (5) Mallette	7
7 ^e (2) CarrXpert	7
8 ^e (7) Équipement Patrick Bérubé	6

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE	
1 ^{er} Patrice Levesque (2) CarrXpert	256
2 ^e Pierre Chénard (5) Mallette	248
3 ^e Maco Lizotte (5) Mallette	240

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE	
1 ^{er} Patrice Levesque (2) CarrXpert	742
2 ^e Pierre Chénard (5) Mallette	682
3 ^e Marco Lizotte (5) Mallette	676

VENDREDI 19 H 30 : TRANSPORT GABRIEL LEBRUN & FILS

Classique des entreprises 2023
1^{er} position : Excavation Thomas Diamant
2^e position : Coopérative Paramedics du Grand-Portage
3^e position : Pneus FM Point S
4^e position : Groupe Dubé

SAMEDI 10 H : INSTALLATION DE CHEMINÉES PATRICE LEVESQUE

PHSG	Cédric Lizotte	299
PHSG	Danick Pinet	257
PHSG	Zachary Turmel	254
PHTG	Cédric Lizotte	770

DIMANCHE 19 H : ENTREPRISE DORIS PELLETIER

PHSF	Dominique Coté	193
PHSM	Yvan Thériault	265
PHTF	Dominique Coté	548
PHTM	Yvan Thériault	677

LUNDI 13 H : CONSTRUCTION MARCEL CHAREST & FILS

PHSF	Céline Pelletier	171
PHSM	Guy Pettigrew	196
PHSM	Mike Zacinsky	185
PHTM	Guy Pettigrew	520

LUNDI 19 H : LES PUIITS ARTÉSIENS C.G. THÉRIAULT

PHSF	Nathalie Pichet	192
PHSM	Patrice Levesque	266
PHTF	Diane St-Pierre	540
PHTM	Patrice Levesque	747

LUNDI 21 H : SAM (SERVICES AGRO-MÉCANIQUE)

PHSF	Luca Garon	181
PHSM	Martin Ouellet	247
PHTF	Luca Garon	513
PHTM	Laurian Drapeau	635

MARDI 13 H : EXCAVATION YVAN PELLETIER

PHSF	Carmelle Bérubé	202
PHSM	René Beaulieu	214
PHTF	Carmelle Bérubé	529
PHTM	René Beaulieu	573

MERCREDI 13 H : PROVIGO SAINT-PASCAL

PHSF	Yolande Aubut	174
PHSM	Gaston Dolbec	227
PHSM	André Nadeau	200
PHTM	Gaston Dolbec	593

MERCREDI 19 H : PNEUS FM

PHSM	Martin Coté	245
PHSM	Sylvain St-Denis	245
PHTM	Martin Coté	707
PHTM	Sylvain St-Denis	659

219, avenue Rochette
Saint-Pascal
418 492-2704

PIÈCES D'AUTOS

vous présente
L'ÉTOILE DE LA SEMAINE

MARIO ROY SIMPLE 297

LIGUE ÉLITE PROVIGO ST-PASCAL Jeudi 19 h



Alimentation Gabriel Landry inc.
501, avenue Patry, Saint-Pascal | 418 492-1034

Ouvert de 8 h à 21 h tous les jours
Service de livraison à domicile

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES)	POINTS
1 ^{er} (7) CarrXpert St-Pascal	69,5
2 ^e (8) EKO structure	69,5
3 ^e (2) Remorquage 2000	68,5
4 ^e (5) Boutique du jouet	61,5
5 ^e (6) Carrefour du camion RD	55,5
6 ^e (1) Dépanneur Sermax Bohème	46
7 ^e (3) Porte Multy	44
8 ^e (4) Toile et auvents KRTB	35,5

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE	
1 ^{er} Mario Roy (3) Porte Multy	279
2 ^e Remi St-Onge (5) Boutique du jouet	265
3 ^e Patrice Beaulieu (8) EKO structure	246

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE	
1 ^{er} Mario Roy (3) Porte Multy	737
2 ^e Remi St-Onge (5) Boutique du jouet	736
3 ^e Patrice Beaulieu (8) EKO structure	702

EXPLOITS DE LA SEMAINE

ALIMENTS LUDO - HOMMES	
PHSM . Yvan Thériault	265 moy. 183
..... Carol Landry	226 moy. 156
..... Martin Ouellet	247 moy. 178
..... Sylvain St-Denis	245 moy. 178
..... Remi St-Onge	265 moy. 200
PHTM . Remi St-Onge	736 moy. 200
..... Yvan Thériault	677 moy. 183
..... Sylvain St-Denis	659 moy. 178
..... Guy Viel	517 moy. 133

FAMILIPIX R. PARADIS ET M. PELLETIER INC - FEMMES

PHSF . Guylaine Dolbec	232 moy. 169
..... Nathalie Pichet	192 moy. 137
..... Rachel Dumont	182 moy. 130

LA CLASSIQUE AGRICOLE 2023
AURA LIEU LES
23, 24 ET 25 MARS
418 492-2146 OU 418 894-8434

LÉVESQUE

Ébénisterie commerciale

OFFRES D'EMPLOI

5 POSTES À COMBLER

Ébénisterie Dany Lévesque est une entreprise qui se spécialise dans l'ébénisterie. Sa principale activité est l'entrepreneuriat général résidentiel et commercial. L'entreprise est à la recherche d'une personne qui pourra combler le poste d'adjoint(e) administratif(ve) et qui sera responsable de la comptabilité ainsi que de la communication auprès de nos clients.

(2) ÉBÉNISTES

(2) MONTEURS-ASSEMBLEURS

(1) ADJOINT CHARGÉ DE PROJET

- 40 heures / semaine
- Débrouillard, ponctuel, organisé et rigoureux
- Salaire compétitif

Veillez acheminer votre curriculum vitæ par courriel au llevésque@ebenisteriedl.com ou communiquez avec nous pour prendre rendez-vous au 418 354-8265.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à l'offre d'emploi. Veuillez prendre note que seules les personnes dont les candidatures sont retenues seront contactées.

Ébénisterie Dany Lévesque, 77, route 230 Ouest, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 | 418 492-2733

www.ebenisteriedanylevesque.com/accueil